



HAL
open science

“ Le cheval de course : invention zootechnique ou création culturelle ? ”

Christophe Chandezon

► To cite this version:

Christophe Chandezon. “ Le cheval de course : invention zootechnique ou création culturelle ? ”. in J.-C. Moretti et P. Valavanis (éd.), Les hippodromes et les concours hippiques dans la Grèce antique (Suppl. BCH, 62), Athènes, 2019, p. 285-306. [2020], 2019. hal-04840302

HAL Id: hal-04840302

<https://hal.science/hal-04840302v1>

Submitted on 20 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Les hippodromes et les concours hippiques dans la Grèce antique

sous la direction de Jean-Charles MORETTI et Panos VALAVANIS

LES HIPPODROMES ET LES CONCOURS HIPPIQUES
DANS LA GRÈCE ANTIQUE

BCH SUPPLÉMENT

62

LES HIPPODROMES ET LES CONCOURS
HIPPIQUES DANS LA GRÈCE ANTIQUE

sous la direction de Jean-Charles MORETTI et Panos VALAVANIS

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

2019

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

Directeur des publications : Alexandre FARNOUX puis Véronique CHANKOWSKI

Responsable des publications : Bertrand GRANDSAGNE

Les hippodromes et les concours hippiques dans la Grèce antique/ sous la direction de Jean-Charles Moretti et Panos Valavanis

Athènes : École française d'Athènes, 2019

ISBN 978-2-86958-313-9

(Bulletin de correspondance hellénique. Supplément, ISSN 0304-2456 ; 62)

1. Architecture antique
2. Hippodromes -- Grèce -- Antiquité -- Actes de congrès
3. Courses de chevaux -- Grèce -- Antiquité -- Actes de congrès
4. Courses de chars -- Grèce -- Antiquité -- Actes de congrès
5. Spectacles et divertissement -- Grèce -- Antiquité -- Actes de congrès
6. Religion -- Antiquité -- Actes de congrès

Bibliothèque de l'École française d'Athènes

Le colloque a bénéficié du soutien de :



ΕΛΛΗΝΙΚΗ ΔΗΜΟΚΡΑΤΙΑ
Εθνικόν και Καποδιστριακόν
Πανεπιστήμιον Αθηνών
ΙΔΡΥΘΕΝ ΤΟ 1837



Révision des textes : Jacky Kozłowski-Fournier

Suivi éditorial : EFA et Jacky Kozłowski-Fournier

Conception graphique de la couverture : EFA, Guillaume Fuchs

Préresse : Scuola Tipografica S. Pio X (Rome, Italie)

Impression et reliure : Corlet Imprimeur (Condé-sur-Noireau, France)

© École française d'Athènes, 2019 – 6 Didotou, GR – 106 80 Athènes, www.efa.gr

ISBN 978-2-86958-313-9

Reproduction et traduction, même partielles, interdites sans l'autorisation de l'éditeur pour tous pays, y compris les États-Unis.

Avant-propos

Ce volume constitue les actes du colloque sur les hippodromes et les concours hippiques dans la Grèce antique qui s'est déroulé du 10 au 12 février 2016 à l'École française d'Athènes, qui a organisé la rencontre avec le Département d'histoire et d'archéologie de l'université nationale et capodistrienne d'Athènes et l'Institut de recherche sur l'architecture antique (CNRS, MOM, UL2, AMU, UPPA).

La recherche de l'hippodrome de Delphes et l'étude de celui de Délos conduites parallèlement par les deux organisateurs ont été à l'origine de cette rencontre, où ont été présentées vingt-huit communications par trente et un collègues, grecs et étrangers. Ces études ont apporté beaucoup de données nouvelles qui modifient en profondeur notre connaissance des concours hippiques qui constituaient pour les anciens Grecs l'une des plus importantes compétitions sportives. Elles font sortir les hippodromes du monde grec antique de leur statut d'édifices fantomatiques et participent à leur donner la place qu'ils méritent dans la bibliographie internationale.

Après une conférence d'ouverture de W. Decker sur la préhistoire des concours hippiques, la première partie de la rencontre a été consacrée à la présentation de nouvelles données archéologiques, topographiques et épigraphiques sur les hippodromes du sanctuaire de Zeus Lykaïos en Arcadie, d'Épidaure, d'Athènes, de Délos, de Messène, de Larissa et de Delphes. Une attention particulière a été accordée aux dimensions des pistes et au mode de fonctionnement du célèbre système de départ d'Olympie. La seconde partie du colloque a été dédiée aux relations entre les concours hippiques et la littérature (épinicies de Pindare, *Électre* de Sophocle, épigrammes de Poseidippos), aux organisateurs des rencontres, aux spectateurs, aux chevaux et à leur transport sur de longues distances. D'importantes contributions ont aussi été données sur la dimension politique des concours hippiques, les consécration des vainqueurs, la forme de certaines épreuves et le culte d'Hermès Hippeios.

Nous remercions tous ceux qui ont soutenu, d'une manière ou d'une autre, la réalisation de ce colloque et la publication de ses actes : en premier lieu, l'École française d'Athènes et ses directeurs, M. Alexandre Farnoux puis Mme Véronique Chankowski, qui ont accueilli et en grande partie financé la rencontre et ont accepté d'en publier les actes dans la collection des *Suppléments du Bulletin de Correspondance Hellénique*. Nous adressons aussi nos remerciements à tous les intervenants qui, par leur communication puis leur article, ont participé au succès de cette rencontre, au personnel de l'EFA et du Département d'histoire et d'archéologie de l'université d'Athènes, ainsi qu'aux doctorants qui ont généreusement aidé au déroulement de l'entreprise. Notre gratitude s'adresse enfin à M. Bertrand Grandsagne, responsable des publications de l'EFA, à tout le personnel de son service et à Mme Jacky Kozlowski, pour la réalisation de ce volume.

Table des matières

VII Avant-propos

Hippodromes et concours hippiques grecs : Histoire de la recherche et nouvelles données

- 1 Documents of horse- and chariot-racing before the Greek *agones*, par Wolfgang DECKER
- 27 The hippodrome and the equestrian contests at the sanctuary of Zeus on Mt. Lykaion, Arcadia, par David Gilman ROMANO
- 45 Αναζήτηση των ιχνών του ιπποδρόμου του Ασκληπιείου της Επιδαύρου, par Βασίλης ΛΑΜΠΡΙΝΟΥΔΑΚΗΣ, Ευάγγελος ΚΑΖΟΛΙΑΣ
- 61 Ὁ Ἴππόδρομος τῶν Ἀθηνῶν, par Ἄγγελος Π. ΜΑΤΘΑΙΟΥ
- 69 L'hippodrome de Délos et ses usages, par Jean-Charles MORETTI
- 91 Ιππικοί αγώνες στην αρχαία Μεσσήνη, par Πέτρος Γ. ΘΕΜΕΛΗΣ
- 99 Le « camp de l'hipparque » à Larisa : chevaux d'armes, chevaux de courses et concours hippiques pour les Thessaliens, par Bruno HELLY
- 119 Η επιγραφική μαρτυρία για τους ιπποδρόμους και τους ιππικούς αγώνες, par Ουρανία ΒΙΖΥΗΝΟΥ

Les hippodromes d'Olympie et de Delphes

- 133 On the length of the Greek hippodrome, par Werner PETERMANDL
- 145 The *aphesis* of the Olympic hippodrome: Dimensions, design, technology, par Barbara DIMDE, Catharina FLÄMIG
- 167 Αναζητώντας τον ιππόδρομο των Δελφών: μαρτυρίες σε περιηγητικά κείμενα (15^{ος}-19^{ος} αι.), par Μυρτώ ΛΙΤΣΑ
- 179 Recherches historiques et géomorphologiques sur la localisation de l'hippodrome de Delphes, par Amélie PERRIER, Antoine CHABROL
- 197 Ο ιππόδρομος, το αρχαϊκό στάδιο και τα δυτικά όρια της ιεράς χώρας των Δελφών, par Πάνος ΒΑΛΑΒΑΝΗΣ

Les épreuves hippiques et les chevaux

- 219 Les odes hippiques de Pindare, par Nadine LE MEUR
- 233 The stray charioteer: Athletic connotations in the shaping of tragic Orestes, par Nikos MANOUSAKIS
- 243 Organisateurs de concours et épreuves hippiques, par Clément SARRAZANAS
- 259 Logistics and requirements for overseas participants in the Olympic Games: The example of Sicily, par Sandra ZIPPRICH
- 269 Spectacle hippique et spectacle gymnique en Grèce ancienne : approche comparée et effet Carpentier, par Jean-Manuel ROUBINEAU
- 285 Le cheval de course : invention zootechnique ou création culturelle?, par Christophe CHANDEZON
- 307 *Samphoras* and *Koppatias*. The brand-name horses of Sikyon and Corinth, par Stamatis A. FRITZILAS
- 323 Heroes and hooves: Outstanding horses in Posidippus' *Hippika*, par Christian MANN
- 335 Identification of some winners in the *keles* race in Posidippus' epigrams, par Filippo CANALI DE ROSSI
- 341 Virtual halls of fame. Imagined communities of equestrian victors in the Hellenistic period, par Sebastian SCHARFF

Vainqueurs, dédicaces et politique

- 355 Concours hippiques et politique : un sport d'élite, entre promotion personnelle et intérêt public, par Athina DIMOPOULOU
- 367 Too many horses: A dedication by Alcibiades revisited, par Angeliki KOSMOPOULOU
- 377 *Agones hippikoi* and votive offerings, par Heide FRIELINGHAUS
- 389 Ἀφιπποδρομά, προσδρομή, ἀφιππολαμπάς et σκοπὸς ἰπέων, par Fernando GARCÍA ROMERO
- 401 Ἑρμῆς Ἴππιος. Hermes and his association with horses, par Martin SCHÄFER
- 417 Bibliographie
- 467 Index
- 481 Résumés
- 491 Liste des auteurs
- 493 Table des matières

Résumés

Wolfgang DECKER, **Documents of horse- and chariot-racing before the Greek *agones***, p. 1.

Horse and chariot racing were popular events in the Greek *agones* for almost a thousand years. They were not invented by the Greeks but came into existence through the popularity of the two-wheel chariot in the ancient East and ancient Egypt. Evidence of the sporting use of horses and carriages around the middle of the 2nd millennium is known from the Hittites; a training plan for horses in the name of the horse trainer Kikkuli has been preserved. In ancient Egypt some original chariots belonging to kings have been excavated (tomb of Tut'ankhamun, 14th century BC). Pharaohs demonstrated their athletic expertise in archery by shooting at targets while riding chariots with fast horses (Sphinx stela of Amenophis II). In Greece one finds representations of early examples of chariot racing in the Minoan and Mycenaean periods, where the custom of chariot racing during funeral games began (larnax of Tanagra). The first academically proven evidence of a representation of chariot racing dates from a Mycenaean amphora of Tiryns (13th century BC).

David Gilman ROMANO, **The hippodrome and the equestrian contests at the sanctuary of Zeus on Mt. Lykaion Arcadia**, p. 27.

The Sanctuary of Zeus on Mt. Lykaion in Arcadia was well known as the site of the Lykaia, athletic and equestrian contests held in honour of Zeus; there is epigraphical, literary and archaeological evidence for the existence of the festival. The site was excavated in the late 19th and early 20th centuries by K. Kontopoulos and K. Kourouniotis of the Archaeological Society of Athens, and work at the site resumed in 2004, as a synergasia between the University of Arizona and the Greek Archaeological Service, under the auspices of the American School of Classical Studies at Athens, and known as the Mt. Lykaion Excavation and Survey Project, <http://lykaionexcavation.org>. Two late 4th century BC victor inscriptions, *IG V 2 549* and *550*, found at the site by Kourouniotis, tell us a great deal about the nature of the athletic and equestrian contests. The inscriptions give us the list of the events that include 3 boys events, 9 men's athletic events and 4 equestrian events. In addition, Kourouniotis found archaeological evidence for both the stadium and the hippodrome in the mountain meadow 200 m below the altar of Zeus, including stone starting blocks from the stadium and stone turning posts from the hippodrome. Evidence from the current work of the Mt. Lykaion Excavation and Survey Project demonstrates that the dromos of the stadium and the hippodrome existed on two parallel terraces, at different elevations. The dimensions of the hippodrome are 250 m long and 50 m wide and are similar in dimension to early examples of the Roman circus of the Augustan period. There is some archaeological evidence to suggest the existence of a proto-stadium near the southern

peak of Mt. Lykaion, 40 m below the altar of Zeus. This would support the idea that before the stadium and hippodrome were created in the lower mountain meadow, the athletic contests were held near the temenos and altar. Such events may also have included early equestrian contests at the southern peak of the mountain.

Βασίλης ΛΑΜΠΡΙΝΟΥΔΑΚΗΣ, Ευάγγελος ΚΑΖΟΛΙΑΣ, *Αναζήτηση των ιχνών του ιπποδρόμου του Ασκληπιείου της Επίδαυρου*, p. 45.

Από το τέλος του 19^{ου} αιώνα ένας όρος ιπποδρόμου από την Επίδαυρο, μια επιγραφή από την Ολυμπία που αναφέρει αγώνα πάλων στην Επίδαυρο, καθώς και λείψανα χαμηλών ανδρών στην πεδινή περιοχή νοτιοδυτικά των κεντρικών κτιρίων του Ασκληπιείου που εντοπίστηκαν από τον Καββαδία αποτελούσαν σαφείς μαρτυρίες για την ύπαρξη ιπποδρόμου στην περιοχή του ιερού. Έκτοτε δεν υπήρξε ενδιαφέρον και φροντίδα για τα διάσπαρτα στο πεδίο λείψανα του ιπποδρόμου. Το 2010 και το 2013 οι συγγραφείς διεξήγαγαν έρευνα επανενοπισμού, περαιτέρω διερεύνησης και τεκμηρίωσής τους. Αποδείχθηκε ότι σώζονται σε χαμηλό επίπεδο οι δύο τοίχοι που όριζαν τις μακρές πλευρές του ιπποδρόμου, από το μήκος των οποίων και την απόσταση μεταξύ τους προκύπτει ότι ο στίβος του ιπποδρόμου είχε μήκος περί τα 300 μ. και πλάτος 118 μ. με ελαφρή κλίση από τα ανατολικά προς τα δυτικά. Με βεβαιότητα τεκμηριώνεται η λειτουργία του από το τέλος του 5^{ου} μέχρι το τέλος του 3^{ου} π.Χ. αιώνα.

Άγγελος Π. ΜΑΤΘΑΙΟΥ, *Ο Ίππόδρομος τῶν Ἀθηνῶν*, p. 61.

Ἐξετάζονται οἱ σχετικὲς μὲ τὸν ἰππόδρομο τῶν Ἀθηνῶν ἐπιγραφικὲς καὶ φιλολογικὲς μαρτυρίες, ἄμεσες ἢ ἔμμεσες. Προτείνεται ὅτι ὁ ἰππόδρομος θὰ ἐγεινίαζε πρὸς τὸ ἱερὸ τοῦ τετρακόμου Ἡρακλείου. Τὴν θέση τοῦ ἱεροῦ στὴν περιοχή Βάρη-Καμίνια τοῦ Πειραιῶς καὶ ἀκριβέστερα παρὰ τὸ ἐκκλησίδιο τῆς Ζωοδόχου Πηγῆς καθορίζουν ἐπιγραφὲς ἀφορῶσες στὴν λατρεία τοῦ Ἡρακλέους ποὺ βρέθηκαν ἐκεῖ κυριώτατα στὰ τέλη τῆς δεκαετίας 1920-1930.

Jean-Charles MORETTI, *L'hippodrome de Délos et ses usages*, p. 69.

Délos s'est équipé d'un hippodrome en 426 pour recevoir les épreuves hippiques des Dèlia réorganisés par les Athéniens. L'édifice situé entre le gymnase de l'époque classique et l'Archégèsion occupait un terrain dont la longueur avec la zone de départ ne dépassait pas les 300 m et la largeur les 95 m. Le monument comportait probablement un puits, mais était dépourvu d'installations pérennes pour les spectateurs. Dès 367/6, au moins, l'hippodrome fut mis en location avec sa zone de départ et un jardin qui était attenant à la piste. À la fin du iv^e s. on y cultivait l'orge. Au milieu du iii^e et au début du ii^e s., on y élevait des moutons. Une ferme était alors associée au domaine. Ses vestiges, qui ont peut-être été retrouvés, l'abandon de la célébration des Dèlia après 314 et l'absence d'attestation de courses hippiques au programme du concours restauré après 167 laissent penser qu'après 314 l'hippodrome ne fut plus qu'un bien-fonds d'Apollon loué pour la culture et l'élevage.

Πέτρος Γ. ΘΕΜΕΛΗΣ, *Ιππικοί αγώνες στην αρχαία Μεσσήνη*, p. 91.

Η επιγραφική μαρτυρία έχει αξιοποιηθεί εκτενώς στις μελέτες για τον αρχαίο ελληνικό αθλητισμό προκειμένου να διερευνηθεί ποικιλία θεμάτων, κυρίως ζητήματα σχετικά με την διοργάνωση και την διεξαγωγή των αγώνων, τα πρόσωπα των νικητών και τα έπαθλα. Σε μικρότερο βαθμό έχει χρησιμοποιηθεί για την διερεύνηση της κοινωνικής αντίληψης για τον αθλητισμό και τους αθλητές, καθώς και ευρύτερα της πολιτικής δομής στις αρχαίες κοινωνίες. Σε αυτό το άρθρο θα παρουσιαστούν οι ρητές αναφορές σε εγκαταστάσεις ιπποδρόμων και στην συνέχεια θα περιγραφεί συνοπτικά το διαθέσιμο επιγραφικό υλικό προκειμένου να προβληθεί ο πολυδιάστατος χαρακτήρας του και οι επακόλουθες δυνατότητες για την κατανόηση της ένταξης των ιππικών αγώνων στην κοινωνική και πολιτική ζωή των πόλεων.

Bruno HELLY, *Le « camp de l'hipparque » à Larisa : chevaux d'armes, chevaux de courses et concours hippiques pour les Thessaliens*, p. 99.

On connaît par les sources littéraires de l'Antiquité la réputation de la cavalerie thessalienne, qui était constituée par le rassemblement de tout ou partie des contingents que les cités membres de l'État thessalien avaient la charge de lui fournir. Pour faire face à cette obligation, les cités devaient organiser les unités de cavaliers sélectionnés parmi les citoyens, choisir leurs commandants, les hipparques, assurer leur préparation et leur entraînement et disposer de lieux appropriés pour les exercices et manœuvres. Une inscription de Larisa nous apprend qu'un tel lieu existait sous le nom de « camp de l'hipparque », qu'il nous est possible de localiser au sud de la ville. On trouvait là, en bordure de la route de Crannon et d'un petit cours d'eau, un espace approprié pour un hippodrome. Mais son utilisation n'était pas seulement consacrée à des fins militaires, cet espace devenait tout naturellement le lieu des concours, au cours desquels on pouvait distinguer les meilleurs cavaliers et les meilleures montures. Dans ces compétitions, on pouvait distinguer les produits des élevages de riches propriétaires, qui en tiraient gloire et réputation.

Ουρανία ΒΙΖΥΗΝΟΥ, *Η επιγραφική μαρτυρία για τους ιπποδρόμους και τους ιππικούς αγώνες*, p. 119.

Το άρθρο βασίζεται σε συλλογή 350 επιγραφών που χρονολογούνται από τον 6^ο αι. π.Χ. έως τον 7^ο μ.Χ. Στα κείμενα αυτά έχουν βρεθεί δεκαεπτά αναφορές σε ιπποδρόμους διαφορετικών πόλεων, καθώς και αναφορές σε ιππικούς αγώνες ειδικού σκοπού, παραδείγματος χάριν προς τιμήν του αυτοκράτορα Τιβερίου. Ακολουθεί συνοπτική παρουσίαση των διαφόρων κατηγοριών επιγραφών ώστε να αναδειχθεί η συμβολή τους στις γνώσεις μας για τα ιππικά αγωνίσματα. Μέσω αναφορών σε συγκεκριμένα μνημεία αποκαλύπτεται επίσης ο ρόλος και ο αντίκτυπος των ιπποδρομιών στον κοινωνικό και τον πολιτικό βίο.

Werner PETERMANDL, *On the length of the Greek hippodrome*, p. 133.

A thorough re-examination of an 11th/12th century codex from the Seraglio, which contains a text most probably deriving from the ancient period, leads us to the conclusion that the author of this text was of the opinion that the hippodrome in Olympia had an total length of 4 *stadia*. This

conclusion is supported by other hints given in ancient sources that indicate a length of 4 *stadia* for the Greek hippodrome.

Although it remains an open question, whether this was a standardised measurement for all Greek – or at least the Panhellenic – horse-racecourses, it is apparent that 4 *stadia* is certainly a measurement that should be given serious consideration.

Barbara DIMDE, Catharina FLÄMIG, *The apthesis of the Olympic hippodrome: Dimensions, design, technology*, p. 145.

The appearance and location of the ancient hippodrome of Olympia poses many unsolved riddles to this day. Even the most recent and extensive geomagnetic and archaeological investigations have not managed to locate the racecourse, once the largest monument of ancient Olympia. Theories about the starting-gate (*apthesis*) of the Olympic hippodrome have mainly been based on the description of Pausanias who visited the site around the middle of the 2nd century AD. A reconstruction of the mechanism at work has never, however, been undertaken, due to both the alleged lack of detail in Pausanias' description and the lack of archaeological data with regard to hippodromes in general. This article proposes a reconstruction of the entire apparatus with components that may have degraded through exposure to the elements (wood, ropes/chains) and semi-precious parts (bronze dolphin/eagle).

Μυρτώ ΛΙΤΣΑ, *Αναζητώντας τον ιππόδρομο των Δελφών: μαρτυρίες σε περιηγητικά κείμενα (15^{ος}-19^{ος} αι.)*, p. 167.

Στο άρθρο εξετάζονται οι πρώτες προσπάθειες των ευρωπαίων περιηγητών και των παλαιών ερευνητών να εντοπίσουν τον δελφικό ιππόδρομο. Ο μόνος γνωστός ευρωπαίος επισκέπτης στους Δελφούς πριν από τον 17^ο αιώνα ήταν ο Κυριακός Αγκωνίτης, ο οποίος στο έργο του συγγράει τα κατάλοιπα του σταδίου με τον ιππόδρομο. Από τον 17^ο αιώνα και εξής οι ευρωπαίοι ταξιδιώτες στους Δελφούς αυξήθηκαν και προσπάθησαν να ανακαλύψουν εκ νέου τα μνημεία, στα οποία αναφέρονταν οι αρχαίοι συγγραφείς, κυρίως ο Παισανίας. Όσον αφορά ειδικώς στον ιππόδρομο, η πλειονότητα φαίνεται ότι απλώς αναπαράγει τις πληροφορίες που παρέχονται στο κείμενο του αρχαίου συγγραφέα. Ορισμένοι όμως, όπως οι William Gell, William Martin Leake, Heinrich Ulrichs και William Linton διενήργησαν αυτοψία στο χώρο και πρότειναν συγκεκριμένες περιοχές στην πεδιάδα της Κρίσσας, ως κατάλληλες θέσεις για το μνημείο. Οι προτάσεις τους εξαρτώνταν από ποικίλους παράγοντες, με κυριότερους το δρομολόγιο τους, το χρόνο που μπόρεσαν να αφιερώσουν στην έρευνα και, το σημαντικότερο, την ειδικότητά τους, η οποία καθόρισε τη μεθοδολογία τους. Οι απόπειρές τους ήταν η αρχή μιας μακράς ερευνητικής πορείας, η οποία συνεχίζεται μέχρι και τις μέρες μας.

Amélie PERRIER, Antoine CHABROL, *Recherches historiques et géomorphologiques sur la localisation de l'hippodrome de Delphes*, p. 179.

L'emplacement exact de l'hippodrome de Delphes est depuis peu fortement débattu. Il est vrai que l'imprécision des sources littéraires, associée à des paysages qui ont fortement changé depuis

plus de 2000 ans n'ont toujours pas permis sa localisation. Dans cet article, une double approche originale fondée sur l'étude approfondie de ces fragments littéraires et épigraphiques ainsi que sur une étude géomorphologique de terrain nous a permis de mettre en évidence une zone susceptible d'avoir accueilli les courses hippiques dans l'Antiquité. Située au bas du versant sud du sanctuaire et légèrement au-dessus de la plaine, sa surface plane au sol est d'environ 11 hectares. L'argument topographique ne suffisant pas pour proposer une hypothèse sérieuse, différents critères indispensables à l'établissement d'un hippodrome ont été ici discutés et confrontés aux dynamiques environnementales locales : dimensions de la piste, présence ou non d'eau à proximité, accessibilité et distance au sanctuaire et enfin possibilité d'aménager cet espace pour les spectateurs.

Πάνος ΒΑΛΑΒΑΝΗΣ, *Ο ιππόδρομος, το αρχαϊκό στάδιο και τα δυτικά όρια της ιεράς χώρας των Δελφών*, p. 197.

Η νέα πρόταση για την τοποθέτηση του ιπποδρόμου των Δελφών στη θέση Γωνιά, 1 χλμ. Β. της Ιτέας, ανανέωσε το ενδιαφέρον για τη γενικότερη μελέτη των αρχαίων ελληνικών ιπποδρόμων. Αρχικά παρουσιάζονται εν περιλήψει όλα τα δεδομένα που οδήγησαν στην ταύτιση, δηλ. τα γεωμορφολογικά χαρακτηριστικά της θέσης, καθώς και τα φιλολογικά, επιγραφικά και αρχαιολογικά δεδομένα για το μνημείο. Κατόπιν, δίνεται ιδιαίτερο βάρος σε δύο ζητήματα: Πρώτον, στη θέση του αρχαϊκού σταδίου των Δελφών, που σύμφωνα με τις πηγές βρισκόταν κι αυτό στην πεδιάδα και προτείνεται συνύπαρξη των δύο αθλητικών εγκαταστάσεων είτε σε παραλληλία είτε σε μορφή ιπποσταδίου, μιας αρχιτεκτονικής μορφής γνωστής από τους Ρωμαϊκούς χρόνους στην Ανατ. Μεσόγειο. Επίσης, με βάση τη φρασεολογία των δελφικών επιγραφών της προετοιμασίας των χώρων για τη γιορτή των Πυθίων, προτείνεται νέα χρονολογία μετακίνησης του σταδίου στη νέα του θέση μετά το τέλος του γ' ιερού πολέμου, ταυτοχρόνως με την ολοκλήρωση του νέου ναού του Απόλλωνος και τη δημιουργία των αθλητικών εγκαταστάσεων στο Γυμνάσιο.

Δεύτερον, τίθεται το ζήτημα των δυτικών ορίων της ιεράς χώρας προς την Λοκρίδα και προτείνεται, με βάση τις επιγραφές των ορίων, ότι το τέλος του δυτικού ορίου θα μπορούσε να βρίσκεται στον όρμο Λαρνάκια, δυτικότερα της Ιτέας. Η θέση αυτή υπήρξε στα νεότερα χρόνια τόπος συλλογής άλατος και θα μπορούσε να ταυτίζεται με τον τόπον αλείας που αναφέρουν οι επιγραφές. Έτσι, μπορεί να περιληφθεί στην ιερά χώρα και το οροπέδιο μεταξύ Ιτέας και Σερνικακίου, σημερινός χώρος άσκησης κτηνοτροφίας και ιδανικός τόπος για τη βόσκηση των ιερών ζώων του θεού, όπως γινόταν και στο οροπέδιο της Δεσφίνας.

Nadine LE MEUR, *Les odes hippiques de Pindare*, p. 219.

Les odes de Pindare consacrées à des victoires hippiques représentent plus du tiers des épinicies conservées de ce poète. Si elles contiennent un vocabulaire riche et varié en lien avec chevaux et chars, elles ne procurent que très peu d'informations sur le déroulement des épreuves équestres. Les rares détails qu'elles fournissent doivent être interprétés avec précaution, à la lumière des codes génériques de l'épinicie : la fonction principale de ces chants consiste en effet à célébrer les vainqueurs, qui sont aussi les commanditaires des odes et appartiennent à un milieu social restreint, riche et puissant.

Bien que le vainqueur officiel soit rarement la personne qui a physiquement participé à l'épreuve, il est surprenant de constater que les odes hippiques ne présentent pas de spécificité particulière par rapport aux autres épinicies. Aurige et jockey y sont rarement mentionnés, mais ce silence ne doit pas s'expliquer comme une exclusion délibérée, liée à une crainte des puissants de perdre une part de leur prestige. Les conventions poétiques de l'épinicie, qui ne fait aucun cas des circonstances de la victoire, justifient parfaitement cette singularité.

Nikos MANOUSAKIS, **The stray charioteer: Athletic connotations in the shaping of tragic Orestes**, p. 233.

In 5th century tragedy Agamemnon's son Orestes is conceived as an athlete in various forms: a frenzied charioteer as well as a horse racer, a wrestler, and a runner. In the present paper I discuss how Sophocles and Euripides used, expanded and re-modelled Aeschylus' athletic conception of Orestes.

Clément SARRAZANAS, **Organisateurs de concours et épreuves hippiques**, p. 243.

Cette contribution s'intéresse au rôle des organisateurs de concours civiques dans le cadre spécifique des compétitions hippiques. Une première partie vise à établir les responsabilités et l'action concrète des agonothètes dans la préparation et le déroulement du volet équestre des concours; celles-ci ne différaient pas fondamentalement des autres types de compétitions. Une seconde partie montre en revanche que, contrairement aux compétitions artistiques ou athlétiques, les épreuves hippiques ne permettaient guère à un agonothète de déployer des générosités de type évergétique, ni donc d'en retirer les bénéfices d'image et de prestige qui accompagnaient habituellement l'exercice de cette fonction.

Sandra ZIPPRICH, **Logistics and requirements for overseas participants in the Olympic Games: The example of Sicily**, p. 259.

Taking as an example the participants from Sicily, this article examines the logistical requirements for transporting race horses via across the sea to the Olympic Games. Aspects to take into account are the provision of food and water as well as the boxes in which the animals were shipped. Examples for the transportation of large animals can be found throughout history, and modern examples show that horses meant for serious sport can cover extensive distances via sea transport if certain essential requirements are met.

To reach the sanctuary of Zeus in Olympia, the horses would have been shipped via sea route to one of the harbours close by and then would have continued either up the river Alpheios or by road. All in all the distance could be covered in less than a week. With the right preparation, and sufficient time for the animals to adapt to their new surroundings, participants from Sicily would not expect any particular disadvantages connected to their means of transport.

Jean-Manuel ROUBINEAU, *Spectacle hippique et spectacle gymnique en Grèce ancienne : approche comparée et effet Carpentier*, p. 269.

Cette contribution vise à comparer le comportement des spectateurs des concours hippiques et gymniques, à la fois du point de vue des relations entre les spectateurs et les juges, et du point de vue des ressorts du soutien accordé par les spectateurs aux concurrents. On verra notamment que le processus d'identification des spectateurs aux concurrents est complexe et ne peut être réduit à la seule logique patriotique. Indifféremment d'une telle logique, le choix des spectateurs des concours hippiques comme gymniques peut résulter d'un ressort, propre au drame agonistique, et connu, en sociologie du sport, sous le nom d'effet Carpentier.

Christophe CHANDEZON, *Le cheval de course : invention zootechnique ou création culturelle?*, p. 285.

L'histoire des hippodromes et des épreuves hippiques implique aussi celle des chevaux dont on mesure mieux l'importance depuis que se sont développées l'histoire des animaux et l'approche anthropozoologique. Cette subjectivité animale est évidente pour les Grecs qui font des chevaux des acteurs essentiels de la victoire hippique qu'il convient de célébrer pour cela. Il y a là en même temps un moyen d'analyser les cultures équestres des Grecs, pour reprendre un vocabulaire emprunté à Daniel Roche. Se pose la question de l'articulation entre une culture équestre tournée vers la guerre et une autre plutôt agnostique. Faut-il les opposer? Les chevaux sont-ils fondamentalement différents selon les usages qu'on en fait durant l'Antiquité grecque? Il apparaît à l'analyse que de multiples échanges se produisent entre ces deux formes de culture équestre. Les armées organisent des concours (*Iliade*, *Anabase*, expédition d'Alexandre) et envoient aussi parfois des détachements de cavalerie participer aux épreuves hippiques de concours qui ne sont pas militaires au départ. En même temps, il y a aussi parfois des signes d'une perception négative de la culture équestre agnostique vue comme se développant au détriment de l'intérêt collectif. Cela n'a pas empêché que progressivement, on mette en place des types équins spécialisés pour les courses : le cheval de course (*hippos athlêtês*) finit par nettement se distinguer du cheval d'armes (*hippos polemistérios*).

Stamatis A. FRITZILAS, *Samphoras and Koppatias. The brand-name horses of Sikyon and Corinth*, p. 307.

This study examines the archaeological data concerning famous branded horses of the ancient Greek world. More specifically, the symbols and representations of the brand-name horses originating in the two NE Peloponnesian neighboring cities are examined. This paper presents written sources and surviving depictions of the *Koppatias* horse branded with the letter Koppa (ϙ), from the city of Corinth, and of the *Samphoras* branded with the Doric letter sigma (Σ), from Sikyon. The article brings together for the first time references to ancient sources and surviving depictions of those horses on Attic vases, mainly Samphorae on Panathenaic amphorae. Apart from the scenes painted on Attic vases of the second half of the 6th and the first half of the 5th century BC,

evidence regarding the brand-name horses from Corinth and Sikyon may also be found in the comedies of Aristophanes dating from the early years of the last quarter of the 5th century BC, namely his *Clouds* and *Knights*. Finally, the symbols of these expensive racing horses in ancient Greece are associated with the coinage of these cities and the archives of the Athenian cavalry.

Christian MANN, **Heroes and hooves: Outstanding horses in Posidippus' *Hippika***, p. 323.

When hippic victors presented their agonistic success in epinicia and victory epigrams, the horses usually got their share of the praise: poets call them “swift” or “prize-bringing”, but mostly without any reference to the circumstances of the victory or to the actual performance of the horses. In some cases, however, the hippic praise is more specific; that is, when the poets describe particular qualities of the horses or memorable situations in the race. On the surface, such presentations of hoofed heroes seem to detract the reader’s attention from the victor, but a more careful reading shows the poetic techniques, for example intertextual references to Homer and Pindar in Posidippus’ *Hippika*: praising the horses is a method of praising the victor, examples include the horse that runs without being whipped (Posidippus, 73 AB), the filly that wins the same race twice (Posidippus, 74 AB), and the “my horse and me” motif in Posidippus, 71 AB.

Filippo CANALI DE ROSSI, **Identification of some winners in the *keles* race in Posidippus’ epigrams**, p. 335.

Through an examination of epigrams concerning the race for single horses in the *Hippikà* section of the Milan Papyrus Vogliano VIII 309, the author develops the hypothesis that these epinician epigrams did not celebrate contemporary victories (such as those for the Ptolemies), but instead, historical winners of the past. It seems that in doing so Posidippus recycled facts from the history of Greek sport that already belonged to a shared knowledge, like the multiple victories of the Spartan Euagoras, or those of the Corinthian Pheidolas and his sons. Combined victories (equestrian and athletic) of popular figures such as Hippostratus from Croton and Eubatas from Cyrenae were also poetically reshaped. It is possible that these epigrams stood on the bases of horses’ statues, with some in a Thessalian stud.

Sebastian SCHARFF, **Virtual halls of fame. Imagined communities of equestrian victors in the Hellenistic period**, p. 341.

This article applies a comparative approach to the study of the self-representation of different communities of equestrian victors in the Hellenistic age. Three case studies of Ptolemaic, Attalid and Thessalian victors are examined. They reveal that each of the three groups shared common motifs in their self-representation: whereas members of the Ptolemaic family created the picture of a victorious dynasty integrating the female members of their family into an image of power, Attalid victors focused on the motif of fraternal unity. Successful horse owners from third-century

Thessaly stressed their regional identity and the fame of their horses. This way, all three groups created virtual halls of fame to ensure that their victories would be well-remembered.

Athina DIMOPOULOU, **Concours hippiques et politique : un sport d'élite, entre promotion personnelle et intérêt public**, p. 355.

Les concours à l'hippodrome sont depuis les temps homériques liés à la culture aristocratique. Ils servent à la confirmation du statut des élites des cités grecques et de leur puissance auprès d'un auditoire panhellénique. Inscrites au sein des stratégies de promotion des grandes familles, les victoires équestres cultivent un profil politique d'excellence des vainqueurs et la légitimité de leur prétention au pouvoir. Un idéal entretenu au cours de plusieurs siècles assimile la victoire équestre à la valeur personnelle, même si ces victoires étaient surtout le produit d'un investissement économique sur les meilleurs chevaux, chars et auriges. La légitimité de la gloire acquise au moyen de sa fortune était représentée, au sein du débat qui entoure la valeur de ces distinctions équestres, comme portant service à l'intérêt public, en renforçant le prestige de sa cité.

Angeliki KOSMOPOULOU, **Too many horses: A dedication by Alcibiades revisited**, p. 367.

An Attic relief base in the National Archaeological Museum represents an unusually large number of horses, some accompanied by young grooms. The base was originally meant for a stele, possibly a votive dedication associated with one or more equestrian victories. The iconography, date and the fact that it was apparently decorated on all four sides have occasionally led to the association of the base with a now lost double painted pinax by Aglaophon, dedicated by Alcibiades to celebrate his famous equestrian victories of 416 BC in the Olympic Games, Nemea and Pythia. If this association is valid, the base is part of one of the most controversial dedications of the Athenian statesman –and the only surviving original from the many monuments he commissioned. Using this monument as a starting point, this paper explores Alcibiades' love for horses and prowess in horseracing as key components for the construction of his public image and his rise to political power.

Heide FRIELINGHAUS, **Agones hippikoi and votive offerings**, p. 377.

This paper offers a survey of votive offerings related to equestrian contests. After discussing several biases that the research must take into account, four categories of dedications and implied "messages" are differentiated: material dedications (used and reproduced objects); event-based pictorial votive offerings; prizes; and non-specific valuables. Next, we ask the question, how far did a sanctuary's connection with equestrian contests produce an effect on the stock of dedications. The Athenian Acropolis is used as a case study. Although equestrian contests enjoyed a high reputation within the Panathenaic games in honor of Athena Polias –cf. the range of different hippic competitions and the number of prize amphorae earned through victory in the respective contests– dedications in connection with equestrian competitions played a rather marginal role

in the 6th/5th century BC: in the 6th century a remarkable quantity and a rather broad spectrum of hippic dedications can be observed on the Acropolis, but apparently only few of them have been related to equestrian contests, whereas in the 5th century not only is the number of votive offerings connected with hippic competitions sparse, but even the hippic theme in general seems to play a diminished role within the dedications.

Fernando GARCÍA ROMERO, *Ἄφιπποδρομά, προσδρομή, ἀφιππολαμπάς et σκοπὸς ἰπέων*, p. 389.

Cette contribution offre une étude et reconstruction des compétitions équestres appelées ἀφιπποδρομά, προσδρομή, ἀφιππολαμπάς et σκοπὸς ἰπέων, documentées par des inscriptions de Thessalie. Je propose notamment une nouvelle hypothèse pour la reconstruction de l'épreuve d'ἀφιπποδρομά, attestée uniquement par des inscriptions de Larisa datables au 1^{er} s. av. J.-C. Ce terme pourrait nommer une compétition consistant dans l'imitation agonistique de poursuites à cheval d'un ennemi fuyant, tandis que dans l'épreuve appelée προσδρομή les cavaliers participants devaient montrer leurs compétences en chargeant contre l'ennemi. Ces compétitions étaient individuelles et non par équipes comme l'ἀνθιππασία attique.

Martin SCHÄFER, *Ἑρμῆς Ἱππιος. Hermes and his association with horses*, p. 401.

Among the lesser known characteristics of the god Hermes is that of protector of horses and horsemen, a particular feature that is evident in some written, mostly literary sources. However, in an inscription of the 2nd century BC, a sacred calendar of the city of Erythrai, the god is mentioned with the epithet Ἱππιος. In the same city he is also known as Ἀρματεύς, i.e. charioteer of a war or race chariot.

Numerous representations of chariots accompanied by Hermes are known on Athenian black and red figure vases. In these, Hermes is usually interpreted as the escort-conductor (Προπομπός) of the chariot. He is depicted less often with ridden horses but is sometimes unequivocally associated with equestrian contests as lord of the games (Ἐναγώνιος). Although it seems that Hermes with the epithet Ἱππιος is so far only known from the Ionian city of Erythrai, some representations of Attic art, mostly on vases, but also on the west pediment of the Parthenon, as well as other evidence, such as the personal name Ἑρμιππος, may document a wider association with horses –beyond racing– for Athens. Literary and epigraphic sources demonstrate that in the Classical and Hellenistic periods Hermes was of particular importance to the Athenian cavalry, and especially to its commanders and officers. This is reflected in the northwest corner of the Agora of Athens, the area known as Ἑρμαῖ, which, according to finds and written evidence, was directly related to the cavalry. In this area evidence of the worship of this god can be found at the altar of Hermes Agoraios.

Le cheval de course : invention zootechnique ou création culturelle ?

Christophe CHANDEZON

L'histoire des animaux s'est développée dans l'approche de l'Antiquité depuis une dizaine d'années au point d'apparaître comme une tendance lourde de l'historiographie actuelle¹. Elle a permis de poser que l'animal avait aussi été un sujet dans les sociétés du passé où du reste il jouait des rôles bien plus nombreux que ceux qu'on lui concède aujourd'hui. Le « point de vue animal », pour reprendre une expression qui a été récemment utilisée², peut ainsi permettre de revenir d'une autre manière sur un aspect majeur des cultures gréco-romaines, à savoir les pratiques agonistiques maintenant qu'arrive l'heure d'ouvrir le dossier des épreuves hippiques³, qui étaient à la fois les plus difficiles à mettre en place, en raison de la difficulté à attirer des écuries de course⁴, et les plus prestigieuses. Il faut, à cette occasion, garder à l'esprit qu'elles se développaient dans un contexte socio-économique différent de celui qui présidait aux épreuves musicales ou gymniques, puisqu'elles opposaient généralement des propriétaires d'écuries de course, non des professionnels comme pour les autres compétitions⁵. En outre, ces propriétaires y venaient pour la gloire qu'ils en tiraient, et non parce leurs victoires les auraient fait vivre. Participer aux épreuves hippiques était une source de dépenses, non de revenus. Les chevaux jouaient un rôle essentiel dans les dispositifs de commémoration : comme

-
1. On parle ainsi d'*animal studies*. Voir FRANCO 2014, p. 161-184, pour un bilan récent en ce qui concerne l'Antiquité.
 2. Voir BARATAY 2012. Quand est employée cette expression, pour ne pas lui donner un sens qui pourrait paraître exagéré, il faut comprendre que l'animal sert à l'historien d'angle d'observation du phénomène qui l'intéresse.
 3. Les courses hippiques sont longtemps demeurées les parentes pauvres des études sur la vie agonistique du monde grec (alors que la bibliographie est abondante à propos des pratiques hippiques romaines). Les synthèses les plus claires sont à mon sens celles de HEMINGWAY 2004, p. 115-139, et de BELL S., WILLEKES 2014. Une présentation plus détaillée de ces épreuves est désormais fournie par CANALI DE ROSSI 2011 et 2016a.
 4. Voir les remarques de Cl. Vial sur l'échec de bien des tentatives dans ce domaine (VIAL 2014, p. 245-248).
 5. C'est aussi le sens de l'anecdote sur Alcibiade achetant un attelage prêt à l'emploi qui appartenait aux Argiens pour le faire concourir à Olympie (Plutarque, *Alcibiade* 11, 3) : il n'a pas besoin de consacrer son temps à se préparer aux concours, car il lui suffit d'employer son argent.

le rappelait l'hippiatre tardif Hiéroklès à ses lecteurs, « à Olympie, à Pythô et partout dans les concours, des récompenses étaient attribuées aux chevaux comme aux hommes lors de la course de vitesse »⁶. Les noms des cracks de l'époque sont assez systématiquement rappelés dans les textes qui commémorent les victoires⁷, pas ceux des jockeys et des cochers, qui étaient souvent des esclaves⁸. On leur érigeait des statues et la lecture de la description d'Olympie par Pausanias donne un signe éclatant de la présence visuelle de ces animaux statufiés dans les grands sanctuaires ; ils y étaient représentés seuls ou attelés à un char, accompagnés ou non de leur propriétaire et de leur cocher. Le Périégète mentionne du reste les statues de chevaux avant celles d'athlètes dans la phrase du début du livre VI où il dit qu'il va maintenant parler des offrandes que le visiteur de l'Altis peut voir⁹. Le célèbre aurige montre que, à Delphes, le paysage sacré présentait un spectacle proche. N'oublions pas que le cocher a été retrouvé en même temps que plusieurs fragments des chevaux qui tiraient le char et qu'il faudrait parler de ce groupe comme du quadrigé plus que comme de l'aurige de Delphes¹⁰ : maigres débris de ce qui a dû être l'une des grandes œuvres de la statuaire animalière dans le sanctuaire d'Apollon¹¹. Enfin, honneur suprême pour ces animaux d'exception : leur propriétaire décidait parfois qu'ils seraient enterrés à côté de lui, au milieu des tombes des hommes. Tel avait été la décision prise par Cimon pour ses juments qui lui avaient par trois fois apporté la couronne olympique et il ne fut pas le seul à agir de la sorte¹².

6. Hiéroklès, *Corpus Hippiatricorum Graecorum* I, p. 249, l. 10-12 : Ὀλυμπίασι τε καὶ Πυθοῖ καὶ πανταχοῦ τῶν ἀγώνων ἵπποις, ὡσπερ ἀνδράσι, τάχους ἀμιλλῆς προκεῖσθαι γέρα. Sur cet auteur, sans doute du v^e s. apr. J.-C., voir GEORGOUDI 1990, p. 62-63.

7. NICHOLSON 2005, p. 25-41 et 95-116.

8. GOLDEN 1997, p. 329 ; GOLDEN 2008, p. 43-44.

9. Pausanias, VI 1, 1 : Ἔπεται δέ μοι τῷ λόγῳ τῷ ἐς τὰ ἀναθήματα τὸ μετὰ τοῦτο ἤδη ποιήσασθαι καὶ ἵπων ἀγωνιστῶν μνήμην καὶ ἀνδρῶν ἀθλητῶν τε καὶ ἰδιωτῶν ὁμοίως.

10. CHAMOIX 1955, p. 40-43, pour les débris des chevaux (mais il y a aussi des restes des harnachements et du char) avec la remarque de l'auteur : « La qualité plastique de ces restes mutilés nous frappe encore ».

11. Voir aussi la base de l'Athénien Kallias fils d'Hipponikos (1^{er} quart du iv^e s. : quel patronyme dans ces circonstances !), qui supportait l'image des quatre chevaux du quadrigé vainqueur deux fois à Némée, une fois à Delphes et une fois à Némée, mais pas à Olympie : BOUSQUET 1992, p. 585-596 (Εἰκόνες αἰδ' ἵπων) κτλ.). Sur ce type d'offrandes à Delphes, voir JACQUEMIN 1999, p. 203. Il faut se demander si une partie des statues à thème hippique de Delphes ne se trouvait pas près de l'hippodrome.

12. Voir Hérodote, VI 103, qui situe la tombe de Cimon dans la nécropole de Koilè et insiste sur le rapport spatial qu'elle entretient avec celle de ses juments qui lui avaient apporté trois fois la victoire à Olympie (καταντίον δ' αὐτοῦ αἱ ἵπποι τετάρφαται αὐτὰ αἱ τρεῖς Ὀλυμπιάδας ἀνελόμεναι). L'information est reprise dans Plutarque, *Caton* 5, 5. Évagoras de Laconie a lui aussi fait enterrer les juments avec lesquelles il avait remporté la victoire à Olympie : Élien, *Histoire des animaux* XII 40. Diodore de Sicile, XIII 82, 6, signale des tombes de chevaux de course à Agrigente : δηλοῖ δὲ τὴν τρυφὴν αὐτῶν καὶ ἡ πολυτέλεια τῶν μνημείων, ἃ τινὰ μὲν τοῖς ἀθληταῖς ἵπποις κατεσκευάσαν (voir aussi Pline, *Histoire naturelle* VIII 155 : les monuments funéraires de ces chevaux affectent la forme de pyramides). Sur ce phénomène, voir HEMINGWAY 2004, p. 129, et MACKINNON 2014, p. 274-275. La présence de tombes de chevaux dans des nécropoles destinées aux hommes est bien attestée archéologiquement, même s'il demeure difficile de comprendre ce à quoi ces animaux étaient employés : MALAMA, GARDEISEN 2005 et ANTIKAS 2005. Les

Voilà donc les raisons pour lesquelles on ne doit pas oublier que les chevaux de course méritent leur place dans l'histoire des épreuves hippiques de l'Antiquité. Les chercheurs pourtant seraient tentés de perdre cela de vue, imprégnés qu'ils sont par un système de représentation tendant à nier que l'animal est un sujet historique, pas seulement un objet, qu'il puisse posséder une *agency*. Ces dernières années, du reste, les recherches sur le cheval dans l'Antiquité ont connu un fort développement, mais c'est d'abord le cheval d'armes qui a attiré l'attention¹³. Le deuxième grand usage du cheval, pour le spectacle, est resté largement dans l'ombre¹⁴, sans parler d'une troisième fonction, celle que D. Roche a résumé par l'expression «le cheval moteur», et qu'une longue tradition historiographique tend à nier pour l'Antiquité¹⁵. C'est cette perspective que nous souhaitons aborder ici, à la fois en restreignant les questions à des problèmes d'articulation entre le milieu des éleveurs et celui des compétiteurs, et en nous concentrant sur les époques classique et hellénistique¹⁶. Nous utiliserons à l'occasion des sources qui éclairent ce qui s'est passé avant et ce qui s'est passé après.

UN CHEVAL, DES CHEVAUX : SPÉCIALISATION DES EMPLOIS ET DU VOCABULAIRE

Le développement que Varron consacre, au I^{er} s. av. J.-C. aux chevaux, dans son *Économie rurale*, commence, selon une tradition bien établie dans l'hippologie antique¹⁷, par définir ce que doit être un bon cheval, quels sont les types de chevaux célèbres, comment les éleveurs doivent gérer la reproduction et élever les poulains (II 7, 1-14). Dans tout ce passage, il n'évoque jamais la fonction qu'aura l'animal¹⁸. C'est seulement quand il

fouilles du métro d'Athènes ont elles aussi révélé la présence d'une tombe de cheval (associé à un chien) dans la nécropole de Syntagma : PARLAMA, STAMPOLIDIS 2000, p. 157.

13. Voir tout dernièrement le livre de BLAINEAU 2015. Bibliographie sur le cheval romain : HYLAND 1990 (sur les chevaux de course, voir le chap. 15 : « The Roman Circus », p. 201-230). Sur le cheval de course à Rome, voir aussi TOYNBEE 1973, p. 177-183, et JUNKELMANN 1990, p. 89-156 (mais là encore, dans ce chapitre qui s'intitule « Das Rennpferd », le cheval est le grand absent).
14. Il n'occupe par exemple qu'une place très réduite dans le livre qui a longtemps été le classique sur le cheval en Grèce, le livre d'ANDERSON 1961. Il est un peu plus présent dans VIGNERON 1968, p. 190-220, mais l'attention est d'abord centrée sur les épreuves plutôt que sur les chevaux. Sur l'élevage des chevaux de course, voir les lignes rapides mais éclairantes d'ÉTIENNE 2005, en particulier p. 245-246.
15. ROCHE 2008.
16. Pour l'époque impériale, les problèmes ont dû se poser d'une façon sensiblement différente, en raison de l'importance du cirque dans la culture romaine et de l'essor d'un marché du cheval de course qui a vu émerger de nouvelles régions de productions comme l'Afrique du Nord et a accru la circulation des coursiers afin d'alimenter les écuries des grandes villes.
17. Voir d'abord dans Xénophon, *De l'art équestre*, le long développement qui commence en I 1, 2-17. Mais c'est encore l'approche que met en œuvre le livre XVI des *Géoponiques* (1 et 2).
18. Il évoque cependant dans le récit l'anecdote souvent reprise du cheval que l'on a forcé à commettre l'inceste et qui se retourne contre l'éleveur et le tue (II 7, 9 ; là l'histoire se passe dans la cavalerie scythe). Cette histoire se retrouve avec des variantes dans Pline, *Histoire naturelle* VIII 156 (c'est la jument qui

est question de l'éducation du cheval que Varron juge bon de différencier les types de chevaux selon l'emploi auquel on les destine¹⁹ :

Equi quod alii sunt ad rem militarem idonei, alii ad vecturam, alii ad admissuram, alii ad cursuram, non item sunt spectandi atque habendi. Itaque peritus belli alios eligit atque alit ac docet; aliter quadrigarius ac desultor; neque idem qui vectorios facere vult ad ephippium aut ad raedam, quod ut ad rem militarem, quod ut ibi ad castra, habere volunt acres, si contra in viis habere malunt placidos.

Parmi les chevaux, puisque les uns sont aptes à la guerre, d'autres au transport, d'autres à la reproduction, d'autres à la course, il ne faut pas les considérer ni les traiter de la même manière. C'est pourquoi l'expert militaire en choisit certains, les nourrit et les instruit; autrement choisissent le conducteur de char et l'écurier de voltige; et d'une autre manière encore celui qui veut former des chevaux de peine, qu'il s'agisse de les monter ou de les atteler; car, autant pour l'armée – car il s'agit de la guerre – on veut en avoir de fougueux, autant au contraire sur les routes on préfère en avoir de tranquilles.

Plus tard, Columelle lui aussi reconnaît l'existence de plusieurs types de chevaux, les plus exigeants pour l'éleveur étant les chevaux destinés au cirque et aux concours (*circo sacrisque certaminibus* V 27, 1). Il explique qu'on sait à quoi on pourra employer plus tard un cheval en observant son comportement en tant que poulain²⁰. Avant ce passage, il avait déjà écrit que les amateurs de courses sacrées connaissent la généalogie des chevaux qu'on leur présente et en tirent des pronostics sur leurs chances de gagner (III 9, 5). Les deux remarques, si elles ne se contredisent pas, traduisent une association du principe de l'hérédité des qualités, familier à la pensée gréco-romaine²¹, et de l'observation des dispositions de chaque poulain. Dans le développement sur l'élevage des chevaux, Columelle ajoute encore que les bêtes destinées au travail commencent à être formées vers deux ans, alors qu'on attend un an de plus avant de prendre en main le dressage des chevaux de course et qu'on ne les fait participer à leurs premières compétitions que lorsqu'ils ont atteint l'âge de quatre ans. Cette information se retrouve presque identique chez Pline l'Ancien (VIII 160, mais en précisant que les chevaux de course ne sont admis à concourir que vers l'âge de cinq ans). Ce choix qui a consisté à retarder le moment où un animal domestique commence à être employé lui permet d'atteindre un développement physique optimal et fut un des moteurs de la croissance de la taille des espèces domestiques dans l'Antiquité.

tue l'éleveur). Aristote, *Histoire des animaux*, IX 47, 630b 31631a1, attribue l'anecdote à un chameau (et c'est comme cela qu'elle est reprise dans Élien, *Caractères des animaux* III 47).

19. Varron, II 7, 15. Trad. Ch. GUIRAUD, *CUF*, adaptée : il y a un problème sur la lecture du premier mot, qui peut être *equi* (leçon retenue ici) ou que l'on peut lire comme *e quis* comme Ch. Guiraud, en pensant qu'il est toujours question des jeunes chevaux.

20. La même idée est exprimée par Virgile, *Géorgiques* III 75-81.

21. Voir BLAINEAU 2015, p. 156-166, sur l'idée de l'*eugeneia* des chevaux.

L'idée d'une spécialisation des chevaux selon leurs fonctions apparaît aussi à l'occasion dans les sources grecques d'époque impériale. Le traité *De la gymnastique* de Philostrate, qui date de la fin de l'époque sévérienne, comporte une remarque intéressante dans un passage où il explique comment on doit sélectionner dans une population ceux qui sont aptes à devenir des athlètes en procédant à un examen physique (δοκιμασία τῆς φύσεως) : il faut faire, écrit Philostrate, comme les chasseurs qui repèrent les chiens aptes à la poursuite de tel type de gibier, et aussi comme les éleveurs de chevaux (les *hippikoi*) qui raisonnent de la même manière car on emploie « les chevaux, les uns pour la chasse, les autres pour les combats, les autres pour les courses, et les autres pour tirer des chars ; et encore, pour ces derniers, les choses ne sont-elles pas aussi simples, car tel cheval est apte à se trouver au flanc (du timon) ou à la chaîne » (τῶν τε ἵππων τοὺς μὲν ξυνθηρατὰς ποιεῖσθαι, τοὺς δὲ μαχίμους, τοὺς δὲ ἀμιλλητηρίους, τοὺς δὲ ἀρματηλάτας, καὶ μὴδὲ ἀπλῶς τούτους, ἀλλ' ὡς ἕκαστος ἐπιτήδειος πλευρᾷ τινι ἢ σειρᾷ τοῦ ἄρματος)²². Le texte distingue donc au moins une catégorie de chevaux employés dans les concours, les *hamillétérioi*, mais il est probable que les chevaux de trait dont il est ensuite question sont essentiellement, dans l'esprit de Philostrate, ceux des courses attelées.

À la même époque, Pollux témoigne aussi de la richesse du vocabulaire grec du cheval, en fonction de ses emplois. *L'Onomastikon* enregistre ainsi les ἵπποι φορβάδες, ἵπποι ἀγελαῖοι, ἵπποι ἀθληταὶ καὶ ἀγωνισταὶ καὶ ἀδηφάγοι, ἀμιλλητήριοι, νικηφόροι, ἀθλοφόροι, κυνηγετικοί, ὄδοιπορικοί, πομπικοί, πολεμιστήριοι, στρατιωτικοί. La liste commence par des noms qui renvoient à des chevaux de haras, ceux que l'on garde au pâturage (φορβάδες). Puis on reconnaît à la fois le cheval de course – avec plusieurs dénominations possibles –, le cheval de chasse, celui de transport ou de parade²³ et, enfin, le cheval d'armes. Le cheval de transport (ἵππος ὄδοιπορικός²⁴) a une place réduite mais n'est pas absent. Pollux ignore en revanche le cheval de travail (ἵππος ἐργάτης) alors que dès le IV^e s. av. J.-C., la langue grecque a vu apparaître le mot καβάλλης pour le désigner²⁵. Pour les chevaux de course, Pollux cite d'abord l'expression ἵππος ἀθλητής.

22. Philostrate, *De la gymnastique* 26. Sur le sens de l'adjectif ἀμιλλητήριος, voir page suivante. La traduction de Ch. Daremberg, rééditée récemment est fautive sur les termes techniques qu'il emploie ici Philostrate. Elle méconnaît la distinction propre aux quadriges entre chevaux *jugales*, qui sont directement attelés au timon (ici, πλευρᾷ mais on dit plutôt que ce sont les chevaux ζύγιοι), et chevaux *funales* (σειρᾷ) en supplément aux chevaux timoniers (en grec, les *funales* sont dits παράσειροι, σειραφόροι ou σειραῖοι d'où σειρᾷ dans le texte de Philostrate). JÜTHNER 1909, p. 240-241, explique bien le sens de ce passage. Sur cette distinction, voir VIGNERON 1968, p. 117-118, et BELL S., WILLEKES 2014, p. 486.

23. Sur le πομπικός ἵππος, voir Xénophon, *Art équestre* XI 1.

24. Pollux fournit cependant la seule occurrence claire de cette expression. Dans Arrien, *Tactique* 43, 3, l'adjectif ὄδοιπορικός s'applique à un saut qu'on fait sur un cheval courant (καὶ τελευταίαν δὴ τὴν ἐνόπλιον πῆδησιν ἐπιδεικνύουσι θεόντος τοῦ ἵππου, ἦν τινες ὄδοιπορικὴν ὀνομάζουσιν).

25. Hésychius, s.v. « καβάλλης », καβάλλης · ἐργάτης ἵππος. Voir ROBERT L. 1963, p. 204 ; ROBERT L. 1939, p. 175-179 (= *OMS* II, p. 1328-1332). On trouve un emploi du terme dans Plutarque, *Il ne faut pas s'endetter* 828 E, où le καβάλλης est mis sur le même plan que l'âne. L'importance du cheval de travail devra sans doute un jour être réévaluée à la hausse dans l'Antiquité classique. Xénophon, *Économique* 18, 4, évoque l'utilisation des chevaux pour le dépiquage des céréales.

Celle-ci se retrouve dans d'autres textes de l'époque impériale. Strabon l'emploie pour les chevaux que le tyran de Syracuse Denys fait venir du pays des Hénètes²⁶ et Diodore de Sicile y a aussi recours²⁷, comme plus tard Philon d'Alexandrie ou Dion Cassius²⁸. Sauf erreur, cette expression est inconnue pour les époques précédentes. L'autre expression employée par Pollux pour parler de chevaux de course est ἵππος ἀγωνιστής que l'on rencontre là encore chez des auteurs d'époque impériale, comme Plutarque, Pausanias ou Dion Cassius²⁹. Ἴππος ἀμιλλητήριος doit aussi désigner le cheval de course et se retrouve dans des textes de la même époque, comme dans Aelius Aristide ou les *Gymnasiaka* de Philostrate³⁰.

Avant l'émergence de ce vocabulaire, qui est manifestement celui de l'époque impériale, la poésie homérique avait préféré une autre expression que cite Pollux, celle d'ἵππος ἀθλοφόρος (*vel* ἀεθλοφόρος)³¹, l'adjectif ἀθλοφόρος n'étant d'ailleurs pas particulier aux épreuves hippiques, mais s'appliquant à tout ce qui a trait aux compétitions³². Surtout, et contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'expression ἵππος ἀθλοφόρος ne désigne pas un cheval qui a remporté le prix, mais un cheval qui pourrait le remporter, donc un cheval de course, de compétition³³. Par la suite, ce vocabulaire homérique revient fréquemment dans la langue poétique, par exemple dans les *Hippika* de Poseidippos ou dans l'épopée tardive³⁴, mais il n'a pas d'échos dans le vocabulaire agonistique qu'em-

26. Strabon, V 1, 4 = C 212.

27. Diodore, XIV 11, 5 (dans ce passage, cette expression est d'autant plus frappante qu'il s'agit d'expliquer comment un olympionice, Lasthénès de Thèbes, s'est mesuré à la course avec un cheval de compétition : λέγεται πρὸς ἵππον ἀθλητὴν δρομόντα νικῆσαι); voir aussi dans le passage que nous avons cité n. 12. En revanche, l'expression ne se rencontre pas dans Polybe.

28. Philon d'Alexandrie, *L'agriculture* 91 (c'est le cheval que l'on élève pour les *hieroi agōnes* et des panégyries); *Contre Flaccus* 26; Dion Cassius, *Histoire romaine* LIX 17, 5; LXXV 4, 6.

29. Plutarque, *Thémistocle* 25, 1 (sur les chevaux envoyés par Hiéron à Olympie); *Pompée* 37, 2 (à propos des chevaux de course appartenant à Mithridate VI ou à d'autres membres de sa cour); Pausanias, VI 1, 1; Dion Cassius, *Histoire romaine*, LXI 6, 1; LXV 5, 1; Dion Chrysostome, XII (*Olympique*) 19 (comparaison avec la tension des chevaux de course aux barrières de départ).

30. Philostrate, *Vie d'Apollonios* 2, 11, et *De la gymnastique*, 26. Dans Aelius Aristide, 1 (*Panathénaïque*), 43, l'expression est utilisée par opposition à ἵππος πολεμιστήριος.

31. *Iliade* IV 265-266; IX 122-124; XI 699; XXII 22 et 162. Il n'y en a pas d'occurrence en revanche dans l'*Odyssee*. Voir DELEBECQUE 1951, p. 202-204.

32. Voir par exemple Poseidippos, 86, 6.

33. C'est comme cela qu'il faut comprendre la mention d'un ἵππος ἀεθλοφόρος dans l'*Iliade* XXII 22 (voir aussi en XXII 162, où la course est en train de se dérouler). En XI 199, aussi, l'adjectif est utilisé pour des chevaux qui vont participer à la course. Voir DELEBECQUE 1951, p. 202-203 : « Le cheval de course [le cheval ἀεθλοφόρος] n'est pas forcément vainqueur, mais seulement capable de remporter la victoire ».

34. On la retrouve dans la poésie archaïque par exemple dans Alcman, frg. 1, 47-48 : ἵππον / παγὸν ἀεθλοφόρον καναχάποδα). Poseidippos l'applique aussi bien aux propriétaires vainqueurs qu'aux chevaux eux-mêmes comme c'est le cas en 76, 2 (à propos d'un cheval arabe) et en 85, 1. Reprise du mot dans un contexte épique : Quintus de Smyrne, *Suite d'Homère* IX 512-513 (mais il n'apparaît pas dans Nonnos de Panopolis).

plioient les inscriptions, à moins qu'elles ne prennent la forme d'épigrammes³⁵. Il se satisfait de distinguer les épreuves en ayant recours aux mots ἄρμα, τέθριππος et συνωρίς pour les épreuves attelées et κέλης pour l'épreuve montée³⁶. Ajoutons que si les emplois de toutes ces expressions – y compris ἵππος ἀθλοφόρος – semblent plutôt s'appliquer à des chevaux destinés aux épreuves attelées qu'aux épreuves montées, c'est que ces dernières ont moins de prestige que les premières et qu'il en est donc moins souvent question³⁷.

Varron et Columelle, ainsi que les autres documents que nous venons de citer montrent que dans la perception gréco-romaine, aux premiers siècles de notre ère, est présente l'idée d'une spécialisation des chevaux selon les emplois. Il est donc clair qu'il n'y a alors pas un cheval mais des chevaux, les deux types principaux étant le cheval d'armes (ἵππος πολεμιστήριος³⁸) et le cheval de course (ἵππος ἀθλητής, ἀγωνιστής et ἀμιλλητήριος). Que l'on ait demandé à ces deux grandes catégories de chevaux des qualités différentes est indéniable et cela a dû peser dans les processus de sélection.

Les traités d'agriculture romains expliquent que les éleveurs portaient d'un cheptel dans lequel ils choisissaient les poulains aptes à telle ou telle forme d'activité et les dressaient ensuite à cela, en prenant plus ou moins de temps. On choisissait les poulains qui cherchaient toujours à être en tête (ceux qui se montraient *philoprôtoi*), qui ne tenaient pas en place³⁹. Cela passait certainement aussi par des critères physiques qui nous échappent totalement. L'aspect longiligne des chevaux de course a certainement été important, de même que leur légèreté. C'est vers une silhouette de ce genre que nous oriente le plus célèbre cheval de course connu, le cheval de l'Artémision, même si l'état dans lequel la statue a été retrouvée et la restauration empêchent d'être assuré de l'apparence originelle de la statue⁴⁰. Par ailleurs, cette allure longiligne rencontre le *topos* du cheval qui remporte la course d'une tête et que l'on retrouve dans plusieurs épigrammes à thème hippique⁴¹. Une telle allure longiligne, et sans doute aussi la recherche de la légèreté, ont probablement été bien plus cruciales pour un bon cheval de course que

35. Voir dans l'épigramme pour Trôilos d'Élis à Olympie (iv^e s. av. J.-C.) : EBERT 1972, n° 38.

36. BELL D. J. 1989.

37. Voir les remarques faites par CANALI DE ROSSI 2016a, p. IX.

38. C'est l'expression utilisée par Xénophon dans ses traités, voir par exemple *Art équestre* I 2 ; III 7 ; *Agésilas* 9, 6. Dans l'*Art équestre* X 1, il développe en ὁ χρήσιμος εἰς πόλεμον ἵππος. Il faut ajouter qu'ἵππος πολεμιστήριος apparaît dans l'épigraphie agonistique pour désigner des épreuves à caractère très militaire : voir ci-dessous.

39. Voir *Géorponiques* XVI 1, 10 (ἐν τε τῷ συναγελασμῷ τῶν πάλων φιλόπρωτος, dans une description générale des bons poulains ; voir le commentaire de GEORGOUDI 1990, p. 138-139).

40. La position du cheval notamment peut être restituée de différentes manières : le galop a été retenu pour la présentation actuelle au Musée national d'Athènes, mais on a pu aussi proposer une restauration montrant la bête en train de sauter : HEMINGWAY 2004, p. 99-101. Sur l'apparence générale du cheval, plus ou moins longiligne, voir *ibid.*, p. 107. Voir aussi BLAINEAU 2015, p. 36-37, 49.

41. Par exemple dans Poséidippos de Pella, 72 et 74. Sur l'épigramme 74 et la situation de course qui s'est posée, voir BINGEN 2002.

pour un bon cheval d'armes. Il semblerait enfin que l'on ne castrait en général pas les chevaux destinés aux hippodromes⁴².

À l'époque impériale, il y avait donc une claire opposition entre deux types de chevaux, les uns pour la guerre, les autres pour la course. Impossible de dire si cette opposition cheval d'armes/cheval de course était déjà nettement perçue à l'époque classique, mais je le crois probable. Les traités équestres de Xénophon, *L'Art équestre* et *Le commandant de cavalerie*, n'apportent aucune réponse à cette question, car leur auteur s'intéresse uniquement au cheval d'armes⁴³. Il y a pourtant un enjeu derrière ce problème, celui de la divergence entre deux formes de culture équestre.

UNE CULTURE ÉQUESTRE À DEUX VISAGES ?

Depuis quelque temps, la place du cheval dans les sociétés est analysée au moyen du concept de culture équestre que l'on doit en grande partie à l'historien moderniste D. Roche. Il étudie le cheval comme une pièce essentielle – à la fois matérielle et symbolique – de la constitution de certains groupes sociaux et de la mise en place de phénomènes de distinction⁴⁴. En tant que tel le concept est opérant en histoire grecque. Il y a bien eu une culture équestre dans les élites archaïques, puis à nouveau dans les monarchies hellénistiques. L'étude de la culture équestre grecque, ou plutôt des cultures équestres grecques, est un processus historiographique qui prendra du temps et qui doit passer par celle des différents usages du cheval, par celle de son insertion dans des systèmes de représentation, jusque dans les mécanismes politiques, sociaux, économiques. Sa dimension agonistique devra être intégrée, à côté de l'analyse déjà bien entamée de la place du cheval dans les pratiques militaires. Il faudra voir aussi comment ces deux volets s'articulent l'un avec l'autre, et éventuellement comment interviennent d'autres emplois encore du cheval⁴⁵. Il faudra enfin penser la culture équestre grecque en voyant comment elle situe le cheval par rapport aux autres équidés⁴⁶. Je vais essayer

42. Voir VIGNERON 1968, p. 44, et GEORGOUDI 1990, p. 141-142, à partir d'un passage de Xénophon, *Art équestre* I 15. Il apparaît qu'il était plus utile de castrer les chevaux d'armes et ceux de travail.

43. *L'art équestre* III 7 : « Comme nous avons admis que nous achetions un cheval d'armes, il faut éprouver toutes les aptitudes sans exception que la guerre met à l'épreuve... » (ἐπεὶ δὲ πολεμιστήριον ὑπεθέμεθα ὀνεισθαι, ληπτέον πείραν ἀπάντων ὄσων περ καὶ ὁ πόλεμος πείραν λαμβάνει); référence interne à I 2.

44. Voir les deux premiers volumes publiés de la trilogie *La culture équestre de l'Occident, XVI^e-XIX^e s. L'ombre du cheval*, ROCHE 2008 et ROCHE 2011. Ils rappellent « la centralité des équidés dans la culture occidentale » et leur capacité à créer de la différenciation sociale (ROCHE 2011, p. 10), la culture équestre étant alors une façon de désigner « les systèmes techniques et sociaux où se jouent la relation des hommes et des chevaux », ce qui se manifeste de manière hétérogène (ROCHE 2008, p. 22).

45. Ainsi les usages au travail ou à la chasse.

46. L'âne est d'une certaine manière le double du cheval, à la fois complémentaire et opposé, selon une façon polarisée de penser l'animal dans la culture gréco-romaine où les espèces forment assez souvent des couples dans le système de représentation (loup/chien, lion/panthère, sanglier/porc, etc.). C'est ce que montre FRANCO 2014, p. 148-153.

d'esquisser ici quelques aspects de cette question de l'articulation entre cheval de course et cheval d'armes.

Dans la poésie homérique, les courses de chevaux organisées pour les funérailles de Patrocle (*Iliade* XXIII 262-652) ne mobilisent pas des chevaux considérés comme différents de ceux qui participent aux combats. Les juments d'Eumèle, par exemple, qui sont décrites au chant II (761-767) comme formidables aux combats, se retrouvent dans la course de quadriges du chant XXIII (375-376). L'accent mis sur l'usage du char, à la guerre comme dans les courses, ne témoigne pas non plus d'une opposition entre deux types d'usage du cheval. L'absence d'épreuves montées lors des funérailles de Patrocle fait que le concours est le reflet exact des pratiques militaires et du reste, les courses montées n'apparaissent que dans un deuxième temps dans nos sources⁴⁷. Cela n'empêche pas l'*Iliade* de mentionner à l'occasion des chevaux qui semblent essentiellement consacrés aux courses, comme ceux que Nélée de Pylos avait envoyés concourir en Élide et qu'Augias avait gardés pour lui (XI 698-702 : le texte parle de τέσσαρες ἀθλοφόροι ἵπποι, v. 699). Il se peut donc bien que la recherche de l'effet épique et le contexte militaire des concours célébrés pour Patrocle aient conduit à gommer une singularisation déjà naissante de certains chevaux pour les courses. Dans les aristocraties archaïques, la participation aux épreuves hippiques demeure un signe de distinction majeur, aboutissement de l'élevage et de la possession du cheval ainsi que manifestation de la culture de l'*agôn*⁴⁸. On l'observe pour les élites athéniennes et Hérodote présente le *génos* des Philaïdes comme une famille où, de génération en génération, les membres ont acquis une solide réputation de « nourriciers de quadriges », une οἰκία τεθριππότροφος (VI 35). La participation éclatante d'Alcibiade aux Olympias de 416, avec sa triple victoire, se situe encore dans cette ligne et elle émane d'un homme dont on sait qu'il a privilégié la cavalerie dans sa carrière militaire⁴⁹.

Être un *hippotrophos*, un éleveur de chevaux, dans l'Athènes du début du v^e s. av. J.-C. n'est pas nécessairement un avantage social et cette qualité peut être objectée à certains membres des élites. Pour l'Alcméonide Mégacles, l'oncle maternel de Périclès, nous possédons un certain nombre de tessons d'ostracisme le dénonçant comme *hippotrophos*

47. Voir CANALI DE ROSSI 2016a, p. 3-7. Pausanias, V 8, 4, parle d'une épreuve de *kélés* remportée par Iasios, un Arcadien, lors de l'Olympiade organisée par Héraclès, victoire que commémorait une stèle que le Périégète avait vue à Tégée (VIII 48, 1).

48. Le cheval est un signe indéniable de distinction, quelle que soit la lecture que l'on fasse des élites archaïques. HOWE 2008, p. 31-32, a rappelé le caractère élitiste de l'élevage du gros bétail dans la Grèce archaïque et classique. Sur la culture de l'*agôn* des élites archaïques, voir DUPLOUY 2006, p. 271-282.

49. Thucydide, VI 16, 2; [Andocide], IV (*Contre Alcibiade*) 25-28; Isocrate, XVI (*Sur l'attelage*); Diodore, XIII 74, 3; Plutarque, *Alcibiade* 11-12. Pour son service dans la cavalerie, voir le célèbre épisode de sa participation à la bataille de Délion (Platon, *Banquet* 220e-221b; Plutarque, *Alcibiade* 7, 6), où, lors de la retraite de l'armée athénienne défaite, Alcibiade profite de sa supériorité de cavalier pour protéger Socrate qui était là en tant que simple fantassin. Les odes de Pindare, tournées comme elles le sont vers l'idéal agonistique, ne cherchent évidemment pas à défendre un cheval de course qui serait contesté par rapport à d'autres emplois du cheval.

ou comme *hippotès* et l'un d'eux le représente en cavalier militaire⁵⁰. La moquerie contre les *hippotrophoi* a continué au IV^e s. av. J.-C. et une comédie de Mnésimachos, un poète de la moyenne comédie, s'intitule justement l'*Hippotrophos*; un long fragment transmis par Athénée montre que l'auteur pensait toutefois aux cavaliers de l'armée athénienne⁵¹. Pourtant, à partir de la fin du V^e et pendant tout le IV^e s., quelques textes développent un discours hostile à une forme spécifique de l'*hippophrosia*, celle qui met l'accent sur les chevaux de course et à laquelle les jeunes gens issus des couches les plus fortunées du corps civique cèdent trop souvent. Le passage le plus célèbre dans ce genre est le début des *Nuées* d'Aristophane, qui datent de 423, lorsque Strepsiade se lamente que son fils Pheidippidès dilapide les revenus de la famille en investissant dans de coûteux chevaux de course et ne fait que rêver équitation et courses hippiques⁵². Les auteurs Athéniens du IV^e s. reviennent sur la question, dans un contexte où la cavalerie athénienne est sortie politiquement affaiblie des bouleversements de la fin de la guerre du Péloponnèse. Ils jouent du contraste entre un bon usage des chevaux, au bénéfice de la cité, et donc au profit de la défense militaire, et un mauvais usage, pour les courses. Xénophon, le dit clairement dans le *Commandant de cavalerie* : pousser les jeunes gens à s'engager dans la cavalerie est un bon moyen d'éviter cette maladie équestre, cette νόσος ἵππική dont Aristophane déplorait déjà les effets⁵³ : « tu détourneras leurs enfants des achats de chevaux ruineux et extravagants, mais tu veilleras à en faire rapidement des hommes de cheval » (ὡς ἀποτρέψεις μὲν τοὺς παῖδας αὐτῶν τῶν πολυτελῶν τε καὶ μανικῶν ἵππων, ἐπιμελήσῃ δὲ ὡς ἂν ταχὺ ἵππικοί γίγνοιτο)⁵⁴. Au même moment, Platon, dans les *Lois*, prévoyait d'interdire les épreuves hippiques dans sa cité, arguant que la Crète n'était pas favorable aux chevaux. De l'ensemble du programme hippique, il souhaitait surtout supprimer les épreuves attelées, et ne garder que les épreuves montées où les coureurs en armes seront jugés par les magistrats de la cavalerie⁵⁵. Chez les orateurs athéniens aussi, c'est un reproche fait à un adversaire que de lui dire qu'il a négligé le cheval d'armes au profit du cheval de course. C'est ce que le pseudo-Démosthène, par exemple, reproche au riche Phainippos, amateur de chevaux et qui pourtant préfère être mobilisé dans l'infanterie, comme c'était du reste son droit : « c'est un bon éleveur de chevaux, et il s'enrique ; car il est jeune, riche et robuste. Quelle belle preuve en donner ? Il a vendu son cheval de guerre, et il s'est fait mettre à pied » (ἵπποτρόφος ἀγαθὸς ἐστὶν καὶ φιλότιμος, ἅτε νέος καὶ πλούσιος καὶ ἰσχυρὸς ὢν. Τί τούτου μέγα σημεῖον ; ἀποδόμενος τὸν πολεμιστήριον

50. BRENNE 2002, p. 112-114 (on notera l'*ostrakon* T 1/103 qui vise aussi bien les chevaux de Mégaklès que leur propriétaire : Μεγ[α]κλειῖ ἵπποκράτως καὶ τε ἵπποι) ; VERDAN 2015, p. 42-43 et fig. 2.

51. PCG VII, Mnesimachos 4 (p. 19-23) = Athénée, *Deipnosophistes* IX 402e-403d.

52. Voir notamment Aristophane, *Nuées* 14-16 (ὁ δὲ κόμην ἔχων / ἵππάζεται τε καὶ ξυνορικεύεται / ὄνειροπολεῖ θ' ἵππους : « Lui, portant longue chevelure, monte à cheval, conduit un attelage, rêve chevaux ») ; cf. 27-28.

53. *Nuées* 74, pour l'emploi de cette expression imagée.

54. Xénophon, *Commandant de cavalerie* I 12 (trad. citée É. DELEBECQUE).

55. Platon, *Lois* VII 834b-d.

ἵππον καταβέβηκεν ἀπὸ τῶν ἵππων)⁵⁶. On comprend que Phainippos a continué à élever des chevaux après avoir vendu son cheval d'armes, mais cette fois-ci uniquement pour les courses. Dans les mêmes années, Lycurgue, dans le *Contre Léocrate*, qui date de 339, fait de l'hippotrophie une dépense inutile pour la cité, qu'il égale à la chorégie sur ce point⁵⁷ :

Οὐ γὰρ εἶ τις ἵπποτρόφηκεν, ἢ κεχορήγηκε λαμπρῶς, ἢ τῶν ἄλλων τῶν τοιούτων τι δεδαπάνηκεν, ἄξιός ἐστιν παρ' ὑμῶν τοιαύτης χάριτος (ἐπὶ τούτοις γὰρ αὐτὸς μόνος στεφανοῦται, τοὺς ἄλλους οὐδὲν ὠφελῶν), ἀλλ' εἶ τις τετριηράρχηκε λαμπρῶς, ἢ τείχη τῇ πατρίδι περιέβαλεν, ἢ πρὸς τὴν κοινὴν σωτηρίαν ἐκ τῶν ἰδίων συνευπόρησε· ταῦτα γὰρ ἐστὶ κοινῶς ὑπὲρ ὑμῶν ἀπάντων κτλ.

Ce n'est pas pour avoir nourri des chevaux, ou défrayé de somptueuses chorégies, ou fait d'autres largesses de cet ordre, que l'on a droit à votre gratitude : dans ces occasions-là, c'est pour soi seul qu'on obtient une couronne, sans le moindre bénéfice pour les autres. Mais s'acquitter avec éclat d'une triérarchie, avoir entouré la ville de murs pour la protéger, avoir dispensé ses libéralités pour le salut de l'État : voilà qui est agir pour le bien public et dans l'intérêt de vous tous.

Il y a donc deux visages de l'hippotrophie dans l'Athènes classique. L'hippotrophie est un gaspillage lorsqu'elle est tournée vers les courses : c'est là celle à laquelle pensent Aristophane ou Lycurgue. Sous une autre forme, elle peut tourner au bénéfice de tous, à condition d'être orientée vers le cheval d'armes. Les coûts qu'elle engendre peuvent alors en faire une sorte de liturgie⁵⁸. C'est celle à laquelle pense cette fois un autre orateur, Hypéride dans le *Pour Lycophon*, lorsqu'il défend son client en insistant sur le service qu'il a rendu à la cité – il a notamment été l'hipparque en poste dans la clérouquie de Lemnos – : « M'absorber dans l'élevage des chevaux, voilà où j'ai mis mon amour propre de tout temps ; j'ai même été de la sorte au-dessus de mes moyens, au-delà de ma fortune ; et le zèle que j'y apportais m'a valu des couronnes décernées par l'ensemble des cavaliers et par les officiers mes collègues » (ἵπποτροφῶν δὲ διατετέλεκα φιλοτίμως τὸν ἅπαντα χρόνον παρὰ δύναμιν καὶ ὑπὲρ τὴν οὐσίαν τὴν ἑμαυτοῦ· ἐστεφάνωμαι δ' ὑπὸ τε τῶν ἱπέων πάντων ἀνδραγαθίας ἕνεκα καὶ ὑπὸ τῶν συναρχόντων). Tout le reste du discours montre que l'on est dans le contexte d'un intérêt pour le cheval d'armes, pas pour le cheval de course⁵⁹.

Ce type de réaction se fonde sur plusieurs raisons. I. G. Spence y a vu la conséquence d'une hostilité à l'ostentation de la richesse dans le cadre de la démocratie athénienne et cela a certainement beaucoup joué. Les honneurs que l'on accordait aux vainqueurs à

56. [Démosthène], 42 (*Contre Phainippos*), 24 (trad. L. GERNET, CUF).

57. Lycurgue, *Contre Léocrate* 139-140 (trad. F. DURRBACH, CUF).

58. BLAINÉAU 2015, p. 224-228 ; ÉTIENNE 2005.

59. Hypéride, *Pour Lycophon* 16 (trad. G. COLIN, CUF). SPENCE 1993, p. 227, qui, en commentant ce passage, écrit qu'il ferait référence aux courses de char, ce que conteste vivement D. Whitehead dans son commentaire (2000, p. 136-137).

ces épreuves avaient même un goût de frelaté selon certains, car la victoire n'était même pas acquise par l'excellence des compétiteurs. Quand on demanda à quoi il voulait être condamné, Socrate répondit à ces juges qu'il méritait le prytanée. Tout le monde connaît cette réaction. Mais Platon lui fait ajouter : « Oui, cela [me] siérait bien mieux qu'à tel d'entre vous qui a été vainqueur à Olympie avec un cheval de course ou un attelage à deux ou un quadriges. Un tel vainqueur vous procure une satisfaction d'apparence ; moi, je vous en propose une qui est bien réelle » (Οὐκ ἔσθ' ὅ τι μᾶλλον, ὃ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, πρέπει οὕτως ὡς τὸν τοιοῦτον ἄνδρα ἐν Πρυτανείῳ σιτεῖσθαι, πολὺ γε μᾶλλον ἢ εἴ τις ὑμῶν ἵππῳ ἢ συνωρίδι ἢ ζεύγῃ νενίκηκεν Ὀλυμπίασιν. Ὁ μὲν γὰρ ὑμᾶς ποιεῖ εὐδαίμονας δοκεῖν εἶναι, ἐγὼ δὲ εἶναι)⁶⁰.

Ces formes de distinction telles que les pratiquaient les élites archaïques n'étaient plus de mise à Athènes et la tension entre les deux cultures équestres est donc en partie née des évolutions des institutions de la cité et des nouveaux rapports socio-politiques qui se mettaient en place⁶¹. C'est dans ce contexte historique qu'a eu lieu à Athènes la réapparition d'une cavalerie militaire, quelles que soient ses origines archaïques⁶². Les deux formes de culture équestre concernaient certes le même groupe social, mais une culture tournée vers le cheval d'armes offrait manifestement plus de prise au régime démocratique. Il ne faut cependant pas faire de cette situation un phénomène qui serait universel. Bien des régions grecques y ont échappé parce qu'elles avaient développé une forte culture équestre agonistique, bien avant de recréer une cavalerie militaire. C'est particulièrement vrai dans le Péloponnèse, dont bien des régions étaient dotées non seulement d'une belle réputation en matière d'élevage des chevaux⁶³, mais abritaient aussi plusieurs des grands concours grecs. C'est seulement en 425/4 que Sparte fonde sa cavalerie⁶⁴, à une époque où les Lacédémoniens ont déjà acquis une solide réputation dans le domaine des courses hippiques. À Sparte, clairement, la culture agonistique a précédé la culture équestre militaire⁶⁵, laquelle ne s'est jamais bien enracinée si l'on en

60. Platon, *Apologie de Socrate* 36d (trad. M. CROISSET, CUF).

61. C'est là le fondement de son raisonnement : SPENCE 1993, p. 202-206. Voir aussi GOLDEN 1997, p. 337-338.

62. SPENCE 1993, p. 9-17 ; BLAINEAU 2015, p. 205-212. Ajouter BUGH 1988, p. 3-78. Il vaut encore la peine de consulter sur ces questions le vieux livre de MARTIN 1887. La question la plus épineuse sur les origines de la cavalerie athénienne est son existence au VI^e s. av. J.-C., à une époque où les sources sont à peu près muettes sur son emploi, mais où cependant la céramique attique montre quantité de cavaliers : voir la position de SCHÄFER 2005.

63. On pensera aux élevages équins d'Élide, mentionnés dès la poésie homérique, à ceux de Corinthe, de Sicyone, d'Argos. Sur cette géographie, voir BLAINEAU 2015, p. 92-101. Voir aussi ÉTIENNE 2010, p. 198 et 200.

64. Thucydide, IV 55, 2 ; voir SPENCE 1993, p. 2-4.

65. Voir la remarque de Pausanias, VI 2, 1, avant l'énumération d'une série de monuments hippiques dédiés par des Spartiates dans le sanctuaire d'Olympie : Λακεδαιμόνιοι δὲ ἄρα μετὰ τὴν ἐπιστρατείαν τοῦ Μήδου διετέθησαν πάντων φιλοτιμώτατα Ἑλλήνων πρὸς ἵππων τροφάς.

croit Xénophon qui dénonce son manque de combattivité. Il explique ainsi sa médiocrité lors de la bataille de Leuctres⁶⁶ :

Τοῖς δὲ Λακεδαιμονίοις κατ' ἐκεῖνον τὸν χρόνον πονηρότατον ἦν τὸ ἵππικόν. Ἔτρεφον μὲν γὰρ τοὺς ἵππους οἱ πλουσιώτατοι· ἐπεὶ δὲ φρουρὰ φανθείη, τότε ἦκεν ὁ συντεταγμένος· λαβὼν δ' ἂν τὸν ἵππον καὶ ὅπλα ὅποια δοθείη αὐτῷ ἐκ τοῦ παραχρήμα ἂν ἐστρατεύετο· τῶν δ' αὖ στρατιωτῶν οἱ τοῖς σώμασιν ἀδυνατώτατοι καὶ ἥκιστα φιλότιμοι ἐπὶ τῶν ἵππων ἦσαν.

Les Lacédémoniens avaient alors une cavalerie détestable. C'est que l'entretien des chevaux était bien l'affaire des plus riches; mais, une fois que la mobilisation était déclarée, alors arrivait l'homme désigné pour monter le cheval; il en prenait possession, ainsi que des armes, telles quelles, qu'on lui donnait, et il partait sur le champ en campagne; d'autre part c'étaient, parmi les soldats, les plus débiles, et ceux qui avaient le moins de cœur, qui étaient montés.

C'est pourtant la même cité qui a livré l'inscription de Damonon qui montre que, au v^e s., un Lacédémonien pouvait se vanter de son écurie de courses et des nombreuses épreuves qu'il avait remportées avec elle, parfois en conduisant lui-même ses chevaux, le tout manifestement dans des concours locaux; c'est elle aussi dont tant de membres se sont illustrés dans les épreuves hippiques d'Olympie⁶⁷. D'autres grandes cités péloponnésiennes connues depuis longtemps pour l'élevage des chevaux, comme Corinthe, Argos ou Élis, ne se sont dotées d'une cavalerie au mieux que dans les toutes dernières décennies du v^e s. av. J.-C.⁶⁸. L'impression est donc que dans tout le Péloponnèse, la balance a penché pendant longtemps plus en faveur du cheval de course qu'en faveur du cheval d'armes, ce qui a posé des problèmes lorsque l'on a cherché à développer une cavalerie répondant aux besoins nouveaux de la guerre. Plus généralement, c'est lorsque cet essor de la cavalerie militaire s'est produit que l'ancien prestige des courses hippiques a pu faire l'occasion d'un regard réprobateur de la part de la cité qui cherchait à réorienter la culture équestre de ses élites. Le problème s'était du reste aussi posé à Athènes mais, soit effet de source, soit circonstances locales (une plus précoce et plus vigoureuse renaissance de la cavalerie militaire, un régime démocratique), il avait trouvé une meilleure solution. Dans d'autres régions, la tradition d'une forte cavalerie a tendu à lier étroitement les compétitions hippiques au contexte militaire. Dans ce cas de figure, la culture équestre agonistique n'est qu'une des expressions de la culture équestre militaire. Telle est la situation notamment en Thessalie où, comme le montre Br. Helly dans ce volume, l'hippodrome servait en même temps à la cavalerie thessalienne.

66. Xénophon, *Helléniques* VI 4, 10-11 (trad. J. HATZFELD, CUF).

67. *IG* V 1, 213. Sur les concours hippiques dans la société spartiate, voir tout le chapitre «Equestrian Competition: Participation and Expenditure» de HODKINSON 2000, p. 303-333.

68. SPENCE 1993, p. 4-8.

L'hostilité à l'égard des compétitions hippiques peut aussi relever d'un discours de contestation des pratiques agonistiques comme inutiles à la guerre⁶⁹. Ce discours n'est pas complètement nouveau. Un fragment de Xénophane de Colophon développe déjà cette idée, à la fin du VI^e s. av. J.-C.⁷⁰. Auparavant, Tyrée avait déjà exprimé nettement sa certitude de la supériorité des activités militaires sur les activités sportives⁷¹. Il circule à l'époque classique et même au-delà, en parallèle d'un courant majoritaire qui considère que pratiques sportives et militaires tendent vers le même but⁷². Il est exprimé dans un fragment de l'*Autolykos* d'Euripide⁷³ :

Κακῶν γὰρ ὄντων μυρίων καθ' Ἑλλάδα
οὐδὲν κάκιόν ἐστιν ἀθλητῶν γένους·
[...]
16 Τίς γὰρ παλαισας εὖ, τίς ὠκύπους ἀνήρ
ἢ δίσκον ἄρας ἢ γνάθον παίσας καλῶς
πόλει πατρώα στεφάνον ἤρκεσεν λαβών·
πότερα μαχοῦνται πολεμίσις ἐν χερσίν
20 δίσκους ἔχοντες ἢ δι' ἀσπίδων χερὶ
θείνοντες ἐκβαλοῦσι πολεμίους πάτρας·
οὐδεὶς σιδήρου ταῦτα μωραίνει πέλας
στάς...

Des innombrables fléaux qui frappent la Grèce, il n'en est pas de plus funeste que l'engance des athlètes. [...] Qui donc pour avoir lutté avec succès, qui pour avoir couru vite, ou lancé le disque ou frappé avec force une mâchoire, a rendu service, en obtenant une couronne, à la ville de ses ancêtres ? vont-ils combattre le disque en main ? Ou chasseront-ils l'ennemi du sol de la patrie en frappant les boucliers de leurs poings ? Personne ne commet pareille sottise quand l'ennemi menace.

Platon, dans les *Lois*, suspecte une partie des pratiques sportives de détourner les hommes de la guerre plutôt que de les y préparer et, comme on l'a vu à propos des épreuves hippiques, n'en garde que ce qui est bon pour la guerre⁷⁴.

69. Sur ce discours, voir PRITCHARD 2013, notamment p. 156-163.

70. Xénophane, frg. 2, cité par Athénée, *Deipnosophistes* X 413 F.

71. Frg. 12, 1-9 West. Voir PRITCHARD 2013, p. 110-111.

72. Sur cette question des rapports entre pratiques sportives et pratiques militaires, voir les pages de synthèse de GOLDEN 1998, p. 23-28.

73. Euripide, *Fragments* part. 1. *Autolykos*, n° 1, v. 1-2 et 16-23 (trad. Fr. JOUAN et H. VAN LOOY, CUF). Sur ce passage, voir PRITCHARD 2013, p. 152-156.

74. *Lois* VII 79a, pour la dénonciation des méthodes inventées par les grands lutteurs et boxeurs ; VIII 830c-e. Voir aussi, la réaction de Philopoïmen, qui avait reçu une formation philosophique tournée vers l'Académie. Repéré comme potentiellement apte à une carrière d'athlète, Philopoïmen demande à des proches si cela ne peut pas le détourner de sa préparation militaire : « Ils lui répondirent, ce qui est vrai, que le corps et le régime de l'athlète diffèrent entièrement de ceux du soldat, qu'en particulier leur manière de vivre et leurs exercices sont tout autres ». Plus tard, il fait de son refus initial un élément de sa doctrine militaire : « ... plus tard, lorsqu'il exerça le commandement, il repoussa autant qu'il put, en les accablant de son mépris et de ses sarcasmes, tous les genres d'athlétisme, comme rendant les hommes les

En parallèle à cette contestation, il faut pourtant maintenant constater que : 1) les cavaleries grecques ont eu recours à des pratiques hippiques comme outil de formation des hommes et de leurs montures ; 2) certains concours ont conservé dans leur programme des épreuves hippiques à caractère nettement militaire.

Le premier point est bien attesté dans le cas des armées en campagne, par exemple dans le cas des Dix-Mille, lorsqu'ils se trouvèrent à Trapézonte, en 400 av. J.-C., et qu'ils y organisèrent des *agônes* au cours desquels les cavaliers donnèrent un amusant spectacle de poursuite sur le terrain en pente entre la muraille de la ville et la côte⁷⁵. Quelques années plus tard, en 395 av. J.-C., l'armée d'Agésilas en Asie, qui lui aussi a dû monter une cavalerie de toute pièce, fut entraînée par des concours qui se tinrent à Éphèse, ce qui mit la ville en effervescence, à l'agora, au gymnase et à l'hippodrome⁷⁶. Peu après, Agésilas renouvela l'opération⁷⁷. Les prix récompensèrent à la fois les qualités des cavaliers et l'allure des chevaux présentés. Durant son expédition en Asie, Alexandre organisa lui aussi régulièrement des concours⁷⁸. Ils comportaient parfois des épreuves hippiques, mais moins systématiquement que des épreuves musicales ou gymniques. Ce fut le cas en 329, sur le fleuve Tanais, puis à nouveau en 326, par deux fois, à Taxila d'abord, puis au bord de l'Hydaspe. À chaque fois, selon Arrien qui est notre source, les épreuves hippiques ont été associées à des épreuves gymniques, mais nous ignorons tout du détail du programme⁷⁹. Ce genre de pratique faisait naturellement écho au modèle des concours célébrés au moment des funérailles de Patrocle. Il se retrouve peut-être encore dans les pratiques de la délégation de la cavalerie athénienne lors de la Pythaiide, à la fin du II^e s. av. J.-C. Les inscriptions du Trésor des Athéniens à Delphes mentionnent en effet que des épreuves de *diaulos* pour cheval de guerre (ἵπποι πολεμιστῆι δίαυλον), pour le lancer de javelot monté (ἀκοντίζων), pour le galop sur une seule longueur d'hippodrome (ἀκόμπιον) et pour le saut depuis un char (ἄρματι ἐγβιβάζων) ont été organisées lors de la Pythaiide de 128/7 av. J.-C., qui fut célébrée avec particulièrement d'éclat. Les concurrents étaient les officiers et les cavaliers présents et c'est pour cela que ce sont toujours les mêmes noms qui reviennent⁸⁰.

Des concours hippiques étaient organisés non seulement à titre exceptionnel, au cours d'une expédition, mais avaient aussi lieu de manière régulière pour l'entraînement des troupes de cavaliers. Xénophon avait appelé cela de ses vœux de manière très soutenue dans ses projets pour rendre tout son dynamisme à la cavalerie athénienne : « Si l'on

plus utiles inutilisables pour les luttes nécessaires » (Plutarque, *Philopoïmen* 3, 3-5, trad. R. FLACELIÈRE, CUF).

75. *Anabase* IV 28. Sur ces concours, voir GOLDEN 1997, p. 327-331.

76. Xénophon, *Helléniques* III 4, 16 (*Agésilas*, I 25).

77. Xénophon, *Helléniques* IV 2, 5.

78. Voir LE GUEN 2014. Le tableau p. 251-255 est particulièrement utile pour repérer les occasions de concours hippiques.

79. Arrien, *Anabase* IV 4, 1 ; V 3, 6 ; V 8, 3.

80. *FD* III 2, 34 ; 35 ; 36 ; 37 ; 38 ; 39 ; 40 ; 41 ; 42 ; 43 ; 44 ; 45.

pouvait offrir aux escadrons des prix pour tous les exercices dont les Athéniens jugent que la pratique par la cavalerie donne de la beauté aux spectacles, voilà qui pourrait plus que tout les porter tous à l'émulation » (Εἰ δὲ καὶ ἀλλά τις δύναίτο προτιθέναι ταῖς φυλαῖς πάντων ὅποσα ἀγαθὰ νομίζουσιν ἀσκεῖσθαι ἐν ταῖς θεαῖς ὑπὸ τοῦ ἵππικοῦ, τοῦτο πάντας οἶμαι Ἀθηναίους γε μάλιστ' ἂν προτρέπειν εἰς φιλονικίαν)⁸¹. On connaît par ailleurs l'importance de certaines épreuves internes à la cavalerie athénienne, comme l'*anthippasia*, qui se déroulait à l'occasion des Panathénées⁸². Deux monuments du IV^e s. attestent que l'*anthippasia* était une compétition entre les tribus. Celui qui est actuellement exposé au musée de l'Agora est accompagné d'une inscription : Λεοντῆς ἐνίκᾳ, « La tribu Léontis a remporté la victoire »⁸³.

Par ailleurs, les programmes de concours incorporent des épreuves hippiques à caractère militaire. C'est vrai d'abord à Athènes. Nous avons déjà évoqué les épreuves de lancer de javelot à cheval – un très bon exercice pour l'entraînement des cavaliers – et l'épreuve sur cheval d'armes de la Pythaïde de 128/7. L'*anthippasia* était intégrée aux programmes des Grandes Panathénées et des Olympieia⁸⁴. Aux Panathénées, la liste des prix du début du IV^e s. comporte une rubrique d'épreuves hippiques intitulée πολεμιστηρίοις avec là encore le lancer de javelot (*IG II² 2311*, l. 58, l. 68)⁸⁵. Le catalogue agonistique de 166/5 av. J.-C. comporte une épreuve ἵππῳ πολεμιστεῖ δίαυλ[ο]ν ἐν ὅπλοι[ς] (*IG II² 2316*, l. 29) et d'autres encore du même genre qui étaient réservées aux Athéniens; elles opposaient les cavaliers athéniens entre eux et avaient lieu non à l'hippodrome, mais le long de l'Éleusinion, entre l'Agora et l'Acropole⁸⁶. Il y avait aussi eu des épreuves de ce type à Orópos, lors des Amphiareia en 329/8 av. J.-C.⁸⁷. On les retrouve aux Théseia, au II^e s. av. J.-C., donc lors d'un concours à forte coloration militaire : là encore, les cavaliers et ceux qui les commandaient avaient des épreuves de ce type, par exemple une épreuve ἵππῳ[ι πολε]/μιστῆι δίαυλο[ν] ἐκ τῶν ἵππέων et encore un lancer de javelot à cheval (*IG II² 956*, l. 82-83 et 91, texte de 161/0 av. J.-C.). Une autre, ἵππῳ λαμπρῶι (l. 87), évoque les considérations sur le cheval de parade, le *rompikos*

81. Xénophon, *Le commandant de la cavalerie* I 26 (trad. É. DELEBECQUE, CUF).

82. Xénophon, *Le commandant de la cavalerie* III 11-12; V, 4. Voir BUGH 1988, p. 59-60, et KYLE 1992, p. 93-94. Voir aussi CAMP 1998, p. 28-30, à propos de l'*anthippasia*. La question de la place des cavaliers lors des Panathénées a fait couler beaucoup d'encre : voir en dernier lieu VERDAN 2015.

83. SHEAR T. L. 1971, p. 271-272, pl. 57c (SPENCE 1993, p. 266, n° 36). La base signée de Bryaxis (milieu du IV^e s. av. J.-C.) porte le texte suivant : φυλαρχοῦντες ἐνίκων ἀνθιππασίαι / Δημαίνετος Δημέο Παιανιεύς / Δημέας Δημαινέτο Παιανιεύς / Δημέας Δημαινέτο Παιανιεύς. / Βρύαξις ἐπόησεν. (*IG II² 3130*).

84. Voir par exemple *IG II² 3079*. Cf. HEMINGWAY 2004, p. 135-136.

85. Et c'est vraisemblablement à ces épreuves que fait allusion le vers d'Aristophane, *Nuées* 28, où Phéidippidès se demande en rêve : πόσους δρόμους ἐλῶ τὰ πολεμιστήρια; Sur ces épreuves dites « tribales » des Panathénées, voir KYLE 1992.

86. Voir KYLE 2014, p. 163-164. Sur les épreuves hippiques aux Panathénées, voir TRACY 1991, p. 138-142, et KYLE 1992, p. 89-94; CAMP 1998, p. 25-30.

87. *Ep. Oropou* 520, l. 38-42.

hippos de Xénophon qui se devait lui aussi d'être brillant (λαμπρός)⁸⁸. C'était l'occasion de juger aussi bien de l'apparence du cheval que de celle du cavalier et il n'était pas besoin pour cela d'indiquer la distance sur laquelle se jouait le concours, car ce n'était pas ce qui comptait. Les décrets pour les organisateurs des Théseia des années suivantes permettent de compléter la liste de ces épreuves à la fois hippiques et militaires, par exemple avec la mention d'un galop sur cheval d'armes en simple aller-retour et réservé aux phylarques (ἵππων πολεμιστῆι δίαυλον ἐκ τῶν φυλάρχων, *IG II² 957*, l. 71, texte de 157/6 av. J.-C.). L'effort que l'on demandait à ces chevaux paraît avoir été bien moindre que celui qui était exigé de leurs congénères qui devaient participer aux interminables courses de l'hippodrome : ce sont visiblement des galops sur de courtes distances, une ou deux fois la longueur de la piste. Il peut y avoir eu là la volonté de ne pas casser les bêtes par un effort trop violent et soudain auquel elles n'étaient pas habituées⁸⁹.

L'organisation de concours hippiques dans le cadre d'armées en campagne et l'intégration d'épreuves à caractère militaire dans les programmes de concours permettaient de contourner un problème qui était celui de la difficulté à faire venir des écuries de course. Les cavaliers assuraient le spectacle tout en s'entraînant. Leur image publique n'avait qu'à y gagner. La conséquence était que, à ces épreuves militaires, les vainqueurs étaient non seulement les propriétaires des chevaux, mais aussi ceux qui les montaient et les conduisaient. En fin de compte, dans ce genre de cadre, les deux faces de la culture équestre grecque se confondaient. Cela donnait à l'hippodrome une allure de manège de cavalerie, comme le fait remarquer Xénophon à propos des épreuves organisées par Agésilas à Éphèse.

SAVOIR ZOOTECHNIQUE ET CONCOURS HIPPIQUES

S'il a pu y avoir des cas, comme celui de Sparte classique et peut-être même de l'ensemble du Péloponnèse pendant une bonne partie de l'époque classique, où la culture équestre locale a été purement tournée vers la course et pratiquement pas vers le cheval d'armes, si on a pu dénoncer le goût des épreuves hippiques comme un gaspillage d'énergie, dans l'ensemble, les deux faces de la culture équestre se complétaient. À Cyrène, le maintien pendant l'époque hellénistique d'une charrerie militaire explique le goût des élites pour les compétitions de char et l'on rencontre des vainqueurs cyréniens à ce type d'épreuves jusqu'à Éphèse⁹⁰. Magnésie du Méandre, lorsqu'elle fit célébrer pour la première fois les concours des Leukophryéna en 207 av. J.-C., put intégrer des épreuves hippiques au

88. Xénophon, *Art équestre* XI 1. L'épreuve d'*hippos lampros* apparaît aussi dans un concours organisé en Moyenne-Égypte sous Ptolémée II : KOENEN 1977, p. 5, 20b, avec commentaire p. 13.

89. La mention récurrente de ces épreuves doit expliquer la notice de Photios, *Lexicon*, s.v. « Πολεμιστῆς ἵππος » : οὐχ ὡς ἄν τις οἰηθῆι, ὁ εἰς τοὺς πολέμους ἐπιτήδειος, ἀλλ' ὁ ἐν τοῖς ἀγῶσι σχῆμα φέρων, ὡς εἰς πόλεμον εὐτρεπισμένος· ἦν γὰρ τοιοῦτον ἀγώνισμα.

90. LARONDE 1987, p. 70-71 et 131 ; voir J. et L. ROBERT, *Bull. ép.* 1974, 500, sur la conséquence de ce fait dans les victoires des Cyréniens à des épreuves de char.

programme (ce que nulle autre cité de la région n'avait tenté) aussi parce qu'elle était dans une région qui avait conservé sa tradition équestre, notamment des cavaleries puissantes dans ses armées civiques⁹¹.

Ce que je voudrais explorer enfin, c'est dans quelle mesure les épreuves hippiques ont pu bénéficier d'une éventuelle accumulation du savoir zootechnique dans l'Antiquité et peut-être l'entraîner⁹². L'accumulation d'un savoir zootechnique en Grèce ne fait aucun doute, même s'il est difficile à mettre en évidence⁹³. La recherche n'est guère aidée par une certaine rareté des publications archéozoologiques sur les restes d'équidés trouvés dans le monde grec aux époques historiques. Elles montrent surtout la coexistence d'un assez vaste spectre de types entre deux pôles, les chevaux brévilignes et les chevaux longilignes, mais qui cohabitaient déjà en Égypte au II^e millénaire av. J.-C. Le phénomène semble indiquer que des deux populations, l'une, la bréviligne, était dominante en Europe occidentale, l'autre, la longiligne, en Asie steppique. La Grèce est à la rencontre de ces deux groupes, et c'est sur cette double base qu'elle a pu procéder à une diversification croissante des morphotypes⁹⁴. Récemment, la publication d'un cratère du VIII^e s. av. J.-C. à Éréttrie, le cratère aux chevaux noirs, donne une précoce image d'une reproduction contrôlée par les éleveurs eubéens⁹⁵. Par ailleurs, l'époque archaïque a laissé d'autres traces d'efforts pour améliorer les morphotypes domestiques. Un passage des *Deipnosophistes* d'Athénée atteste de l'action du tyran Polycrate de Samos dans ce sens. Les fragments cités par Athénée, et qui remontent au IV^e et au III^e s., concernent des chiens, des chèvres, des moutons et des porcs, tous issus des régions où ils étaient réputés les meilleurs, que le tyran s'est efforcé de faire venir dans sa cité. Rien donc sur les chevaux⁹⁶. Mais la mentalité que tout cela traduit, celle qui consiste à « collectionner le monde »⁹⁷, combinée à l'importance du cheval pour les élites archaïques et à la valeur accordée à l'idée d'hérédité des qualités, ne doit guère laisser de doutes sur l'existence d'une tendance continue à améliorer les morphotypes de cette manière. La précoce mention de types équins locaux va aussi dans ce sens. La circulation de reproducteurs, en provenance de régions réputées a été pratiquée par le tyran de Syracuse Denys l'Ancien qui a importé des étalons hénètes pour son haras de course, ce qui a rapidement assis la renommée de cette origine : « Denys, tyran de Sicile, avait fait venir de chez eux les chevaux de concours de son haras, de telle sorte que les Grecs apprirent le nome des élevages de poulains hénètes, et que, de plus, cette race devint chez eux célèbre pour

91. Voir BOULAY 2014, p. 98-103.

92. Il faudrait sans doute poser la même question à propos de l'hippiatrie gréco-romaine et vérifier si elle a entretenu des liens avec le monde des concours.

93. Pour les animaux de rente, elle apparaît tout aussi difficilement que pour les chevaux, même si l'archéozoologie montre la lente progression en taille des bœufs.

94. GARDEISEN 2005b, p. 8 ; voir aussi GARDEISEN 2005a, p. 319-321. Sur la cohabitation de ces grands morphotypes dans l'iconographie, voir aussi les remarques faites par HEMINGWAY 2004, p. 107.

95. SIMON, VERDAN 2014 ; BLAINEAU 2015, p. 159-160.

96. Athénée XII 540c-e.

97. DUPLOUY 2006, p. 151.

longtemps» (καὶ Διονύσιος, ὁ τῆς Σικελίας τύραννος ἐντεῦθεν τὸ ἵπποτρόφιον συνεστήσατο τῶν ἀθλητῶν ἵππων, ὥστε καὶ ὄνομα ἐν τοῖς Ἑλλησι γενέσθαι τῆς Ἐνετικῆς παλείας καὶ πολὺν χρόνον εὐδοκιμῆσαι τὸ γένος)⁹⁸.

C'est aussi dans l'évolution du programme des épreuves hippiques que l'on peut trouver un écho des connaissances des éleveurs et peut-être de leurs attentes. Commençons par un bref épisode et qui a fait long feu. De 500 à 444 av. J.-C., les Olympia ont comporté une épreuve d'attelage de mules, l'épreuve de l'*apéné*, qui semble avoir été sans parallèle ailleurs, si ce n'est peut-être aux Panathénées. Parmi les compétiteurs qui y ont pris part, deux au moins ont obtenu que Pindare célèbre leur victoire. L'un était un aristocrate sicilien, Psaumis de Camarina (*Olympique* V) et l'autre un Arcadien d'origine mais vivant en fait à Syracuse, Agésias de Stymphale (*Olympique* VI⁹⁹). Pour les Olympia de 440, l'épreuve fut supprimée et Pausanias explique que c'est en raison du manque de prestige de la mule : « Quant à la course au char attelé de mules rien d'ancien n'était attaché à cette innovation et aucun éclat ; aux yeux des Éléens, cet animal était de tout temps et absolument frappé de malédiction dans le pays » (Ἀπήνη δὲ οὔτε τῷ ἀνευρήματι οὐδὲν ἀρχαῖον οὔτε εὐπρέπεια αὐτῇ προσῆν, ἐπάρατόν τε Ἡλείοις ἐκ παλαιοῦ καὶ ἀρχὴν γενέσθαι σφίσι ἐν τῇ χώρᾳ τὸ ζῶον· ἦν γὰρ δὴ ἀπήνη κατὰ τὴν συνωρίδα ἡμιόνους ἀντὶ ἵππων ἔχουσα)¹⁰⁰. Les raisons de cette tentative sont, en l'état de la documentation, incompréhensibles, mais une coïncidence doit être relevée avec la géographie des régions mulassières en Grèce, où l'Élide et l'Arcadie étaient étroitement associées.

Un autre phénomène frappant dans le programme des concours est l'apparition, au début du IV^e s., de la distinction dans les programmes d'épreuves réservées aux chevaux adultes (τέλειοι ou plus rarement ἀδηφάγοι¹⁰¹) et d'autres aux poulains (πῶλοι, ἵπποι ἄβολοι¹⁰²). C'était reproduire avec les chevaux le système des épreuves selon les classes d'âges que l'on connaissait déjà avec les athlètes. Grâce à Pausanias, il est aisé de dresser la chronologie de ce mouvement pour les Olympia et les Pythia. Pour les autres concours, la mention de ce type d'épreuves ne peut être introduite qu'approxi-

98. Strabon, V 1, 4, C 212 (trad. Fr. LASSERRE, CUF). Des chevaux hénètes sont aussi mentionnés pour la victoire olympique au quadriges de Léôn de Sparte au V^e s. av. J.-C. (en 424?) : EBERT 1972, n° 28.

99. Voir NICHOLSON 2005, p. 82-94. N. J. Nicholson (p. 84 notamment) montre de façon convaincante que l'épreuve était choisie par des membres des élites siciliennes qui voulaient laisser les épreuves pour les chevaux aux monarques dirigeants des cités.

100. Pausanias, V 9, 1-2 (trad. A. JACQUEMIN, CUF). Voir aussi Plutarque, *Propos de table* V 2, 675 C, qui mentionne l'*apéné* parmi les épreuves qui ont été supprimées du programme des Olympia.

101. Sur cette catégorie, voir BLAINEAU 2015, p. 279, n. 92.

102. Sur cette expression, voir IG II² 2326, et BLAINEAU 2015, p. 247 : c'est un cheval qui n'a pas encore perdu ses dents de lait, et qui peut avoir jusqu'à deux ans et demi. Platon, *Lois* VIII 834c, connaît trois catégories de chevaux : les *pōloi aboloī*, les *téleioi* et les intermédiaires (πῶλοις τε ἀβόλοις καὶ τελείων τε καὶ ἀβόλων τοῖς μέσοις καὶ αὐτοῖς δὴ τοῖς τέλοσ ἔχουσι). Aristote, *Histoire des animaux* VI 576b 12-13 : la perte des dents de lait (*boloi*) marque la maturité des chevaux et des mulets (Ἀκμάζει δὲ καὶ ἵππος καὶ ἡμίονος μετὰ τοὺς βόλους). Il paraît cependant possible qu'un *hippos abolos* ne soit pas exactement l'équivalent d'un *pōlos* et que l'on désigne ainsi un sub-adulte.

mativement, grâce aux catalogues agonistiques conservés. Nous en présentons le tableau pour la période antérieure au milieu du III^e s. av. J.-C. (**tableau 1**). En effet, dans la grande vague de concours qui commence dans les années 220, lorsque les organisateurs décident de mettre des épreuves hippiques au programme, la distinction entre épreuves

DATE	ÉPREUVE	SOURCE
384	création du quadriges de poulains à Olympie	Pausanias, V 8, 10
début du IV ^e s.	existence de l'attelage de poulain aux Panathénées	ἵππων πωλικῶι ζεύγει, <i>IG II² 2311</i> , frg. B l. 64
378	création du quadriges de poulains à Delphes	Pausanias, X 7, 7
338	création du bige de poulains à Delphes	Pausanias, X 7, 8
329/8	existence de l'attelage de poulains à Orópos	ζεῦγος πωλικόν, <i>Ep. Oropou</i> 520
vers 320	existence du quadriges de poulains au Mont Lycée	πωλικῶι τεθρίπποι, <i>IG V 2</i> , 550, l. 9 et 28
314	création du poulain monté à Delphes	Pausanias, X 7, 8
vers 300-290	existence du bige de poulains aux Isthmia et du quadriges de poulains aux Pythia de Sicyone	ἄρματι πωλικῶι, συνωρίδι πωλικῶι, BLINKENBERG 1941, 68
268	création du bige de poulains à Olympie	Pausanias, V 8, 11
267	épreuve de poulain monté dans les Basileia organisées en Moyenne-Égypte pour des clérouques	ἀβόλωι στάδιον, KOENEN 1977
256	création du poulain monté à Olympie	Pausanias, V 8, 11

Tableau 1 — Les épreuves réservées aux poulains dans le programme des concours avant le milieu du III^e s. av. J.-C.

pour poulains et épreuves pour chevaux adultes est devenue systématique¹⁰³.

Il ressort de cela qu'au IV^e s., l'usage d'introduire des épreuves pour les poulains s'est généralisé dans les concours hippiques. Cette mutation suppose qu'alors les élevages sélectionnaient très tôt des animaux uniquement destinés aux courses et dont la durée d'utilisation était sans doute assez brève, tant une surexploitation de leur capacité lorsque leur croissance n'était pas achevée devait abrégé leur carrière. Elle reposait aussi sur la mobilisation d'un savoir zootechnique utile pour l'organisation des concours. Lors de l'inscription, il fallait en effet évaluer l'âge de ces poulains et les organisateurs des concours eux-mêmes ou leurs assistants devaient avoir des compétences techniques pour cela¹⁰⁴, notamment la connaissance précise de l'âge par la dentition. Cette ques-

103. C'est le cas par exemple aux Érotideia de Thespies où ces épreuves sont présentes dans un catalogue agonistique de la basse époque hellénistique : ROESCH, *IThespies* 186, rubrique ἐν τῶι ἱππικῶι, l. 21-22 (épreuves κέλῃτι πωλῶι, συνωρίδι πωλικῆι, ἄρματι πωλικῶι; on retrouve ces épreuves au programme des Érotideia à l'époque impériale : ROESCH, *IThespies* 191, 192). Sur ce concours, voir KNOEPFLER 1997.

104. Cela dit, comme pour les classes d'âge des athlètes, il était possible de surclasser des chevaux et de faire courir des poulains dans une épreuve réservée aux chevaux adultes comme cela s'est produit avec Lykinos de Sparte. Manifestement, il est arrivé avec un quadriges ou un bige de poulains et l'une des bêtes a été

tion, et la difficulté à évaluer l'âge des chevaux lorsqu'ils avaient dépassé sept ans, donc lorsque les chevaux ont toute leur dentition adulte, a été souvent évoquée dans les textes anciens sur le cheval, dès Xénophon, et jusqu'aux *Géoponiques*¹⁰⁵. Ce savoir faisait partie du bagage que tout acheteur expert en chevaux devait posséder avant de se risquer sur un marché¹⁰⁶. Il ne devait certainement pas être étranger aux organisateurs dès lors que ceux-ci s'étaient spécialisés dans les épreuves hippiques¹⁰⁷.

Un dernier indice du recouvrement entre connaissances zootecniques et pratiques agonistiques apparaît dans le soin que certains éleveurs mettent à faire eux-mêmes participer leurs propres animaux, et pas seulement à les vendre à des clients désireux, comme Alcibiade, d'entrer dans la compétition avec des chevaux achetés pour cela parfois peu de temps avant. Le cas le plus célèbre de ce genre est celui de Damonon de Sparte, qui, dans le courant du v^e s., a remporté un grand nombre de courses locales avec ses propres chevaux, parfois en servant lui-même comme cocher alors même que la compétition à laquelle il participait incluait d'autres chevaux lui appartenant¹⁰⁸. L'Éléen Kléogénès fils de Silénos a ainsi remporté l'épreuve du *kélès* à Olympie avec un cheval de son propre élevage, peut-être au début du iv^e s. av. J.-C.¹⁰⁹. Dans les deux cas, ces comportements émanent de compétiteurs provenant de régions réputées pour leurs élevages et qui font la démonstration des qualités de leurs animaux dans des concours qui se déroulent près de chez eux. C'est un peu comme si les concours avaient été utilisés par les éleveurs locaux pour faire la démonstration des qualités de leurs animaux. Tout cela traduit tout du moins un lien fort entre le savoir zootecnique et le monde des concours et va aussi dans le sens de la dimension parfois marchande de la fête religieuse dans le monde grec, occasion d'échanges.

CONCLUSION

Ce qui précède est une tentative d'explorer les formes de rapports entre hommes et animaux à l'occasion des épreuves hippiques. Elle a été menée en réfléchissant à la

estimée comme faisant partie des adultes. Il a alors fait requalifier l'ensemble comme adulte et a remporté la victoire (Pausanias, VI 2, 2). Cette histoire me pose un problème chronologique puisque les épreuves pour les poulains n'apparaissent qu'au iv^e et que l'on fait parfois remonter les victoires de Lykinos au milieu du v^e s. Voir aussi les *hippokathesia* de Rhodes interprétées comme une sorte de foire aux chevaux précédant les épreuves : ARNOLD 1936, mais cela me semble douteux.

105. Les remarques désabusées face à cette difficulté sont innombrables et suivent une description précise de l'évolution de la dentition des jeunes chevaux : Xénophon, *De l'art équestre* III 1 (mais sans description précise) ; Aristote, *Histoire des animaux* VI 576b 13-14 (ὅταν δὲ πάντα ὡς βεβληκότες [les *boloi*], οὐ ῥάδιον γινῶναι τὴν ἡλικίαν) ; Varron, *Économie rurale* II 7, 2-3 (*Hoc majores qui sunt, intellegi negant posse*) ; Columelle, VI 29, 5 (*Nec postea quot annorum sit, manifesto comprehendi potest*) ; Pline, *Histoire naturelle* XI 168 ; *Géoponiques* XVI 1, 12-17 (Τούτου δὲ συμβάντος, οὐκέτι ῥάδιον ἐπιγινώσκειν τὰ ἔτη ; voir GEORGOUDI 1990, p. 144).

106. Voir BLAINEAU 2015, p. 223-224.

107. Voir, dans ce même volume, l'article de Cl. Sarrazanas p. 243-257 sur les organisateurs des épreuves hippiques.

108. HODKINSON 2000, p. 303-305.

109. Pausanias, VI 1, 4. Voir KYLE 2014, p. 188.

relation entre la pratique des courses hippiques et les élevages équins. L'histoire des concours doit en effet être reliée à son environnement. On l'a déjà largement fait, mais dans des perspectives d'histoire politique et sociale de préférence. Il faut aussi réfléchir à cela en ayant à l'esprit des questions d'ordre économique¹¹⁰ : dans le cas des épreuves hippiques, on peut assez vite constater que le coût de leur organisation était essentiellement à la charge des compétiteurs, car les équipements que les organisateurs mettaient à leur service étaient, jusqu'à la fin de l'époque hellénistique, bien moins onéreux que les théâtres et les gymnases¹¹¹. Il est nécessaire également de penser l'organisation même des concours hippiques en explorant la façon dont elle intègre le cheval¹¹². D'autres ont posé des questions pratiques de cet ordre, par exemple à propos de l'accueil des chevaux autour de l'hippodrome. Il faudrait aller jusqu'à se demander ce que l'on faisait du crottin qui devait s'accumuler en grande quantité¹¹³. Les organisateurs prévoyaient-ils l'intervention de coprologues, comme ceux qui existaient dans beaucoup de cités ?

Mais puisque l'objectif était aussi d'adopter le point de vue animal, il ne convient pas de terminer avec des effluves d'écurie, mais plutôt de poser la question du devenir des chevaux de concours, une fois leur *akmè* passée. Je suis persuadé que certains chevaux victorieux étaient gardés comme reproducteurs, et c'est ce qui explique que les amateurs d'alors pouvaient, comme le fait encore aujourd'hui un bon turfiste, évoquer les ascendants des champions du moment. D'autres avaient sans doute un plus triste sort, celui de survivre misérablement par exemple en actionnant un moulin et c'était un *topos* bien connu de la fable et de l'épigramme grecque que le cheval qui ruminait le souvenir de ses victoires pythiques et olympiques tout en actionnant une lourde meule¹¹⁴. Les plus chanceux avaient l'honneur d'une tombe, comme les juments avec lesquelles Cimon avait remporté trois fois la couronne à Olympie et qui furent ensevelies proches de leur propriétaire, dans la nécropole du faubourg de Koilè¹¹⁵. Ce ne fut pas un cas unique d'hippomanie. Enfin, beaucoup des cracks qui ont fait briller les courses hippiques alors ont eu droit à une deuxième vie, sous la forme de statues, souvent près des hippodromes eux-mêmes, comme en témoigne Pausanias dans la description d'Olympie. Le cheval de l'Artémision est le plus beau témoin de cette pratique. C'est là une vraie manifestation d'une culture équestre. Ourasi, lui aussi, le « cheval du siècle », le « roi fainéant » a eu droit à sa statue dans l'hippodrome de Vincennes.

110. Voir naturellement LE GUEN 2010, notamment l'introduction de l'éditrice : « Comment parler de l'argent des concours grecs ou "à la grecque" », p. 21-34.

111. Voir sur ce point MATHÉ 2010.

112. On doit remarquer la métonymie fréquente dans le vocabulaire agonistique qui consiste à nommer une épreuve comme étant « pour le cheval », ἵππων. Les jockeys s'effacent complètement par rapport à leur monture. C'est comme nous qui disons « attention un vélo » quand nous voyons un cycliste arriver.

113. Voir aussi l'*Hymne homérique à Apollon* 257-274, où les courses hippiques sont perçues comme une nuisance sonore qu'il convient d'éloigner du sanctuaire de Delphes.

114. *Anthologie* IX 20, 21, 30.

115. Hérodote mentionne déjà le fait et cite des parallèles. L'information est reprise par Plutarque, dans la *Vie de Caton*, sans doute sur la base de ce qu'il avait lu dans Hérodote.